

**JANVIER 1984
À DÉCEMBRE 1990**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE I





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-CATHERINE

MÉMORANDUM

Voici le LIVRE I des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1984 à décembre 1990 (page 619 à 729). La reproduction du livre est en trois (3) parties.

Avril 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée régulière

Il s'agit du 11^{ème} jour de janvier 1984. Assemblée spéciale du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée aux membres. Cette assemblée tient lieu d'assemblée régulière. Tous les sujets sont à l'ordre du jour.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 1801	Bell Canada	téléphone	\$ 70.60
1802	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 545.66
1803	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$ 625.00
1804	M. Yvan Hovington	" "	\$ 455.00
1805	M. Raymond Perron	Déblayement de la neige	\$ 80.00
1806	Ministère du Revenu du Québec	diff. sur remise 82	\$ 220.37
1807	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$ 53.50
1808	M. Albert Savard	29 hres à 6.00	\$ 174.00
1809	M. François Savard	3 hres à 5.00	\$ 15.00
1810	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$ 186.00
1811	Mme Carmen Dufour	voyages Malbaie-Québec dépenses	\$ 74.65
1812	Mme Carmen Dufour	salaire du 27 nov. au 31 décembre	\$ 535.70
1813	Mme Carmen Dufour	6% vacances	\$ 349.32
1814	Petite Caisse		\$ 46.52
1815	M. Henri-P. Chamberland	voyages à La Malbaie-Qué	\$ 133.00
1816	Hydro-Québec	bâtisse Chlore	61.57
1817	Hydro-Québec	Salle municipale	277.94



Chèque no 1818	Hydro-Québec éclairage public	\$ 552.13
1819	M. René Poitras fournitures	5.45
1820	J. A. Guérin & Fils Inc. fournitures	15.87
1821	Marché Dufour gas et fournitures	57.04
1822	Ministère du Revenu Prov. déductions	49.45
1823	Centre des Données fiscales " "	30.96
1824	L. P. Tanguay Ltée achat de chlore	289.00
1825	Imprimerie de Charlevoix Inc. machine à add.	196.15

Rés. no 1-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2-84 Il est proposé,
que les minutes des assemblée du 5 décembre et celles
du 12 décembre soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 3-84 Il est proposé,
livres-vérificateur que la secrétaire soit autorisée à remettre au véri-
ficateur, toute la documentation de la Municipalité pour l'année 1983
et ceci dégage la secrétaire de toute responsabilité, tant et aussi
longtemps que ces livres ne seront plus en sa possession.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-84 Il est proposé,
Kiosque qu'une demande soit faite auprès de l'Association
touristique Touristique de Charlevoix, pour obtenir l'implantation d'un kiosque
touristique permanent pour l'été 1984.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 5-84

Appuie de la M.R.C.
Développement au
quai

CONSIDERANT QUE notre municipalité est dans une période de développement touristique;

CONSIDERANT QUE nous aurions besoin d'infrastructures adéquates pour accueillir et servir le public;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,
secondé par Monsieur Albert Boulianne,

qu'une demande d'appuie soit faite auprès de la M.R.C. de Charlevoix-Est, pour nous faciliter l'obtention d'une passerelle, la réparation de la bâtisse sur le quai. Cette dernière pourrait être transformer en centre d'accueil et en salle d'attente.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 6-84

Il est proposé,
que la résolution no 62-33 soit annulée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 7-84

Appuie à la Société
Linéenne

Il est proposé,
qu'une lettre assurant la Société Linéenne qu'elle a l'appuie de la Municipalité dans les projets de développement concernant la Halte Grottière de Pointe-Noire, les travaux qui peuvent être réalisés au quai de Baie Ste-Catherine et les démarches qu'elle désire entreprendre pour le développement touristique de notre Municipalité.

Il est à noter que le Conseil municipal serait heureux d'appuyer chaque projet en particulier et pour ce faire, ce dernier demande à la Société de faire connaître leurs projets, afin d'en recevoir l'entière autorisation.

Accepté



Rés. no 8-84

Don

Il est proposé,

qu'un montant de \$ 50.00 soit versé au Club Sportif de Baie Ste-Catherine.

Accepté

Rés. no 9-84

Augmentation
salaire

Il est proposé,

que le salaire de la secrétaire-trésorière soit porté à \$ 180.00 par semaine à partir de janvier 1984, et que le salaire de l'homme de maintenance soit de \$ 7.00 salaire horaire.

Accepté

L'assemblée est terminée à 8.30 min p.m.

Henri Paul Chamberland Maire
Carmen Dufresne sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

6 ième jour de février 1984. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland, Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Lallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 1826	M. Henri-Paul Chamberland	voyage à La Malbaie 10/01/84	28.00
1827	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	642.50
1828	M. Patrick Poitras	ouverture de la cour <i>Yvan et</i>	20.00
1829	M.R.C. de Charlevoix-Est	imp. et quote-part	615.97
1830	M.R.C. de Charlevoix-Est	bal. 83 et avance eva. 84	4607.80
<i>Don en</i> <i>de conseil</i> 1831	Draperies de Charlevoix Inc.	stores et rideaux	258.00
1832	Club Sportif de Baie Ste-Catherine	don	50.00
1833	Purolator Courrier Ltée	fret de juillet 83	24.82
1834	Plein Jour sur Charlevoix	vœux des fêtes	42.00
1835	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	202.05
1836	Bell Canada	téléphone	42.87
1837	Régie de l'ASS.-auto du Québec	plaque	119.00
1838	Régie de l'ASS.-auto du Québec	plaque	119.00
1839	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	642.50
1840	M. Albert Savard	30 hres de maintenance janvier	210.00
1841	M. Jules Savard	4 hres de maintenance	20.00
1842	M. François Savard	6 hres de maintenance	30.00
1843	Marché Dufour	fournitures	25.19
1844	Marché Dufour	gas pour camion	95.00



chèque no 1845	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	116.68
1846	M. Fernand Gauthier	dégelage de l'eau	300.00
1847	Les Consultants BPR	services professionnels	743.07
1848	M. Albert Savard	4% paye de vacances 1983	60.12
1849	Réal Huot Inc.	valve des Loisirs	158.43
1850	M. Albert Savard	31 jours de chlore	217.00
1851	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er janv. au 29 janvier	631.44
1852	Ministère du Revenu Prov.	déductions	86.10
1853	Centre des Données fiscales	" "	63.74
1854	Conseil Economique & Social Charlevoix	cotisation	54.73

Rés. no 10-84 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 11 janvier 1984,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 11-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12-84 Il est, proposé,
Québec-Aviation que la Municipalité appuie fortement la requête de
Québec-Aviation pour effectuer le service aérien dans Charlevoix.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13-84 Il est proposé,
délégué pour Parc qu'une demande soit faite au Comité de Parc Saguenay,
Saguenay pour qu'à l'avenir, le Maire de notre municipalité, en l'occurrence
Monsieur Henri-Paul Chamberland, soit accompagné d'un échevin lors de
rencontres. Advenant l'impossibilité pour le Maire d'assister à une
réunion, à ce moment-là, le délégué ou échevin pourra le remplacer.
Il faut aussi penser qu'à la fin d'une rencontre, le trajet de retour
s'avère très long pour une personne seule.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 14-84

taxes de service

Il est proposé,

que les taxes de service pour l'année 1984, soient définies comme suit:

Taxe d'aqueduc	\$ 180.00 annuellement
spéciale	\$ 25.00 annuellement par propriétaire
vidanges	\$ 20.00 annuellement

Les comptes de taxes seront envoyés au début de mars 1984. L'intérêt chargé sur les comptes en arriéré sera de 12%.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-84

bateaux et
bélugas

Il est proposé,

qu'une demande soit faite auprès du Gouvernement Fédéral, pour qu'il y ait un contrôle concernant le nombre de permis émis aux propriétaires de bateaux désirant faire des excursions sur le fleuve. Nous voulons en premier lieu que les bateaux d'excursions soient sécuritaires. Nous voulons aussi que le nombre de bateaux soit restreint, pour conserver le bélugas dans notre région.

c.c. à M. Denis Pelletier

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.35 p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dupuis sec-trés

Municipalité de Léves, 100, rue Saint-Jacques, Léves, Québec



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Hippolyte
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

5 ième jour de mars 1984. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1855	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	642.50	
1861	M. Yvan Hovington	" " "	\$	622.50	
1862	Hydro-Québec	éclairage public	\$	552.13	
1863	Bell Canada	téléphone	\$	76.90	
1864	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	169.45	
1865	Rial Hunt Inc.	réparation boîte vanne	\$	11.75	<i>cumulé</i>
1866	Equipement G.m.m. Inc.	papeterie	\$	91.83	
1867	Banque Nationale du Canada	int. sur obligations	\$	2205.00	
1868	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	\$	12.54	
1869	Poitras, Bergeron, Laviguer Inc.	ass. cautionnement	\$	40.00	
1870	Petite Caisse		\$	74.74	
1871	M. Albert Savard	19 hres et 1 valve	\$	137.00	
1872	M. Albert Savard	29 jours de chlore	\$	203.00	
1873	Mme Carmen Dufour	salairé du 29 janv. au 4 mars	\$	789.30	
1874	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	103.86	
1875	Centre des Données fiscales	" "	\$	79.68	
1876	M. Henri-Paul Chamberland	2 voyages	\$	43.00	
1877	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	622.50	
1878	Hydro-Québec	éclairage publi salle	\$	298.37	



chèque no 1870
1880

Hydro-Québec
Hydro-Québec

éclairage public
bâtisse chlore

\$ 554.66
\$ 85.28

Rés. no 16-84

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 6 février 1984,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 17-84

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés à l'exception du chèque no 1865.

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 18-84

Inspecteur municipal

Il est proposé,

que Monsieur Patrick Poitras, soit nommé inspecteur
municipal, pour abus préjudiciables à l'agriculture.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 19-84

Changement de désigna-
tion

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Gouvernement du Qué-
bec, pour changer la dénomination de la Municipalité, (sans désigne-
tion) de Saint-Hirmin en celui de la Municipalité, sans désigna-
tion de Baie Ste-Catherine.

Qu'un avis public de trente jours, (30 jours) soit
donné, afin que toute personne s'opposant à ce changement de nom
puisse faire parvenir ses revendications au:

Ministre des Affaires Municipales
Edifice Cook-Chauvreau
20, Ave Chauvreau 3e étage
Québec G1R 4J3

Accepté



Rés. no 20-24
pro-maire

Il est proposé,

que Mme Thérèse Gaudreault soit nommée pro-maire pour
une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.30 hrs p.m.

Henri Paul Chamberland maire
Caenen Dufour sec.-tes



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2 ième jour d'avril 1984. Assemblée régulière du Conseil Municipale, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèques no 1881	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	782.50
1882	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	71.80
1883	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
1884	Les Editions F. M.	code mun.	\$	25.00
1885	M. Albert Savard	28 hres maintenance	\$	196.00
1886	Bell Canada	téléphone	\$	85.33
1887	Mme Carmen Dufour	salaire du 4 au 31 mars	\$	631.44
1888	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	85.68
1889	Centre des données fiscales	" "	\$	63.74
1890	Marché Dufour	gas	\$	81.90

Rés. no 20-84

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 5 mars 1984, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 21-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 22-84 Il est proposé,
délai à P.E. Foster qu'un délai de 1½ mois soit jusqu'au 15 mai 1984,
soit accordé à Monsieur Paul-Etienne Foster enlever sa remise située
le long de la route menant au Centre de Loisirs.

Accepté

Rés. no 23-84 Il est proposé,
Permis de construction qu'un permis de construction soit accordé à Monsieur
Carol Arbour, pour bâtir un garage commercial situé sur le lot P 8-A.
Des détails supplémentaires devront être fournis pour obtenir ce permis.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24-84 Il est proposé,
Subvention de chemins qu'une demande soit faite au Député de Charlevoix,
Monsieur Raymond Mailloux, pour obtenir une subvention de l'ordre
de 12,000. à 15,000, afin de compléter définitivement les travaux
d'amélioration qui ont été commencés dans la rue Leclerc.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25-84 Il est proposé,
Pavage dans la rue Leclerc qu'une demande soit faite au Ministère des Transports--
Québec, pour obtenir un recouvrement d'asphalte dans la rue Leclerc.
Avant que cette route devienne complètement à la charge de la Municipi-
palité, nous voudrions qu'elle nous soit remise en bon état.

Accepté à l'unanimité.

c.c. à Monsieur Yvan Tremblay, divisionnaire
c.c. à Monsieur Raymond Mailloux, Député.



Rés. no 26-84

Ventilateur pour la salle

Il est proposé,

qu'un ventilateur soit acheté pour la salle municipale. Ce ventilateur sera proportionnel à la grandeur et devra répondre à nos besoins.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-84

Rapport financier

Il est proposé,

que la Municipalité accepte le rapport financier terminé au 31 décembre 1983 et présenté par la Firmé Gauthier, Tremblay et Ass.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chouheland maire
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

Assemblée régulière

7 ième jour de mai 1984. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 1856	Bell Canada	téléphone	\$	116.41
1857	Marché Dufour	fournitures salon funéraire	\$	37.53
1858	Hydro-Québec	éclairage public	\$	581.66
1859	Commission de la santé et S. au Travail		\$	640.54
1860	Réal Huot Inc.	articles pour l'incendie (Vêtements)	\$	352.26
1861	Réal Huot Inc.	hoses à incendie	\$	1220.18
1862	La Compagnie Price Ltée	bail	\$	10.00
1863	Bibliothèque Centrale de Prêt	Cotisation	\$	554.40
1894	M. Albert Savard	17 heures maintenance	\$	119.00
1895	Marché Dufour	gas & fournitures	\$	63.75
1896	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	258.84
1897	M. Albert Savard	30 jours de chlore	\$	210.00
1898	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er au 28 avril	\$	631.44
1899	Ministère du Revenu Provincial	déductions	\$	83.31
1900	Centre des Données Fiscales	" "	\$	63.74
1901	Petite Caisse		\$	70.38



Chèque no 1902	F. Martel & Fils Inc.	pièces pour camion	\$	47.36
1903	Pièces d'autos Deschênes Enr.	lanterne d'urgence	\$	98.10
1904	J. A. Guérin & Fils	pièce camion	\$	12.31
1905	M. Henri-P. Chamberland	2 voyages La Malbaie		
		Baie St-Paul	\$	70.00
Chèques no 1906 à 1910 inclus annulé				
1911	M. Yvan Hovington	2 heures machinerie	\$	60.00
1912	annulé			
1913	M. Mario Gaudreault	8½ hres maintenance	\$	42.50
1914	M. Denis Asselin	8½ hres " "	\$	42.50
1915	M. Jean-Luc Gaudreault	" " "	\$	42.50
1916	M. Alain Poitras	" " "	\$	42.50
1917	M. Gérard Ouellet	" " "	\$	42.50
1918	M. François Savard	" " "	\$	42.50
1919	Commission Municipale du Québec	obligations	\$	7293.08
1920	M. R. C de Charlevoix-Est	diff. sur compte	\$	21.90

Rés. no 28-84

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 2 avril 1984, soient acceptées tel que lecture faite

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-84

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 30-84

Contrat avec B.C.P.

Il est proposé,

que Monsieur Henri-Paul Chamberland, Maire de la Municipalité et Carmen Dufour, secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le contrat avec la Bibliothèque Centrale de Prêt du Québec

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 31-84 Il est proposé par M. Raymond Savard,
secondé par M. Léo Dallaire,
et résolu unanimement, que Madame
Thérèse Gaudreault soit nommée représentante de la Corporation Muni-
cipale de Saint-Firmin auprès de la Bibliothèque centrale de Prêt-
Région Québec

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32-84 Il est proposé par M. Albert Boulianne,
secondé par M. Raymond Savard,
et résolu unanimement que, Madame
Nicole Foster soit nommée responsable de la Corporation Municipale de
Saint-Firmin auprès de la Bibliothèque centrale de Prêt - Région Québec.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 33-84 Il est proposé,
Ass. pour pompiers-volontaires que la Municipalité assure ses pompiers volontaires,
de la Firme Poitras, Bergeron, Lavigueur Inc. Cette prime annuelle est
de \$ 308.00

Accepté à l'unanimité

Rés. no 34-84 Il est proposé,
que les permis de construction et rénovation soient
acceptés à savoir:

Elianne Chamberland Poitras
Patrice Desbiens
L. G. Dufour & Fils Inc.
Mario Asselin

Bernadette Dallaire
Albert Dallaire
Henri-P. Chamberland

Accepté à l'unanimité.



Communiquer avec Denis Pelletier : plaque-rorme flottante
éclairage du quai
peinturage
organisation rampe mobile
transformation bâtisse

Rés. no 35-84

Il est proposé,

qu'une demande soit faite auprès de notre Député
Monsieur Raymond Mailloux, concernant un revêtement d'asphalte dans
la rue Leclerc.

Accepté

Rés. no 36-84

Il est proposé,

qu'une lettre d'appuie soit donnée au Comité de
Loisirs, pour que le Ministère des Transports accorde une toléran-
ce, afin qu'un kiosque de vente: macarons, souvenirs etc. soit or-
ganisé par l'Oeuvre des Loisirs. Il est nécessaire pour cet orga-
nise qu'il puisse bénéficier de ce revenu afin de pouvoir arriver
à se financer.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 37-84

Il est proposé,

qu'une plainte soit portée au Barreau du Québec,
concernant la lenteur et le manque de franchise avec lesquelles
Maître Jean-Louis Simard traite la cause qu'il s'est engagé à
défendre les droits de la Municipalité.

Dossier Municipalité & Louis Ouellet

Accepté.

L'assemblée est terminée à 9½ heures p.m.

Henri Paul Drouin
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

4 ième jour de juin 1984. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1921	Hydro-Québec	éclairage public	\$	562.90
1922	Hydro-Québec	bâtisse du chlore	\$	94.92
1923	Hydro-Québec	éclairage salle (chauffage)	\$	275.11
1924	Bell Canada	téléphone	\$	113.45
1925	Ministre du Revenu	diff. sur remise TP-4	\$	117.60
1926	Revenu taxation Impôt	diff. sur remise	\$	60.44
1927	F. Martel & Fils Inc.	pièce camion vidange	\$	103.77
1928	Imprimerie de Charlevoix Inc.	fournitures	\$	10.39
1929	Draperies de Charlevoix Inc.	store vénitien	\$	71.94
1930	Poitras, Bergeron, Lavigneur Inc.	ass. pompiers	\$	328.00
1931	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage ass.	\$	82.90
1932	M. François Savard	2 hres maintenance	\$	10.00
1933	M. Albert Savard	38 hres maintenance 1 valve	\$	269.00
1934	Marché Dufour	gas & fournitures	\$	218.04
1935	Mme Carmen Dufour	salaire du 28 avril au 26 mai	\$	631.44
1936	Ministère du Revenu	déductions	\$	88.08
1937	Centre des Données fiscales		\$	63.74
1938	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	72.88



Chèque no 1939	Mme Marianna Asselin	ménage de la salle	\$	345.00
1940	M. Henri-Paul Chamberland	dépenses & repas	\$	127.18
1941	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
1942	M. Jean-Eudes Boily	travail au dépotoir	\$	250.00

Rés. no 38-84 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 7 mai 1984, soient
acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40-84 Il est proposé par M. Léo Dallaire
secondé par M. Charles-Henri Dufour,
que les démarches soient
entreprises pour avoir l'autorisation d'emprunter temporairement
une somme de 39,000. pour rencontrer notre obligations qui sera
échué en septembre 1984.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-84 Il est proposé par M. Léo Dallaire
secondé par Madame Thérèse Gaudreault
que la Municipalité
appuie fortement les membres du Comité d'école, la Commissaire du
milieu et le Comité de parents, dans les efforts qu'ils déploient
pour garder notre école ouverte. Le document de travail qui a été
préparé reflète bien l'opinion de la population.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 42-84

Il est proposé,

qu'une demande soit faite à Monsieur Jean-Arthur Rochefort pour lui demander d'accepter la charge d'inspecteur en bâtiment pour le compte de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rénovations:

Gérard Savard

Gaston Savard

Ecrire à la Succession Antonio Girard vs services municipaux.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Lombard
Carmen Dufour s.e.-trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de juillet 1984. Assemblée régulière
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures pm et suivant le Code de la
Province de Québec

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond
Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 1943	Hydro-Québec	éclairage public	\$	581.66
1944	Bell Canada	téléphone	\$	180.37
1945	Cometal (1978) Inc.	ventilateur salle	\$	430.55
1946	Gauthier, Tremblay, Legault & Ass	vérification	\$	1300.00
1947	Réal Huot Inc.	Balance d'habits de pompiers	\$	198.45
1948	Garage Saint-Siméon Inc.	sablage hiver 1983-84	\$	160.00
1949	Mme Carmen Dufour	dépenses Fête à Sr. Thérèse	\$	37.63
1950	Association Touristique Régionale Charlevoix coti.		\$	222.00
1951	M. Albert Savard	44 hres maintenance juin	\$	308.00
1952	Marché Dufour Inc.	gas & fournitures	\$	106.70
1953	Ministère des Transports	balance facture 20598	\$	314.45
1954	Mme Carmen Dufour	salaire du 27 mai au 30 juin	\$	789.30
1955	M. Jules Savard	5½ hres maintenance	\$	27.50
1956	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	108.99
1957	Revenu Canada Impôt	déductions	\$	79.68
1958	M. Henri-P. Chamberland	voyage à Clermont	\$	33.50
1959	M. Albert Savard	30 jours de chlore	\$	210.00



Rés. no 43-84 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 4 juin 1984,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-84 Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire
secondé par Monsieur Albert Boulianne,

Demande d'emprunt sur billet qu'une demande soit faite à la Caisse Popu-
laire Saint-Firmin, pour que cette dernière nous accorde un prêt
sur billet au montant de \$ 39,000., prêt s'appliquant à notre ré-
seau d'aqueduc et égout. Il serait renouvelable chaque année pour
une période de 5 ans.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-84 Il est proposé par M. Albert Boulianne,
secondé par M. Charles-Henri Dufour,

**Autorisation
d'emprunt sur billet** que la Municipalité demande à la Commission
Municipale du Québec, l'autorisation de changer le règlement no 5
règlement d'emprunt par obligations, qu'il soit transformé en em-
prunt sur billet à la Caisse Populaire. Ce prêt serait pour une pé-
riode de 5 ans renouvelable pour un autre cinq ans.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 47-84

Nouveau Pro-maire

Il est proposé par M. Léo Dallaire
secondé par M. Raymond Savard,

que Monsieur Jean-Paul Boulianne soit nommé
pro-maire pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité.

Permis de construction:

M. Paul-Etienne Foster Hangar

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Jean-Paul Chamberland maire
Carmen Dufour sec-tres



Province de Québec

Corporation Municipale Baie-Ste-Catherine
Baie-Ste-Catherine
Charlevoix.

6 ième jour d'août 1984. Assemblée régulière du Conseil
Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle
à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1960	Hydro-Québec éclairage public	\$	562.90
1961	Hydro-Québec éclairage & chauffage salle	\$	123.91
1962	Hydro-Québec bâtisse du chlore	\$	42.40
1963	Bell Canada téléphone	\$	105.93
1964	La Corporation du Comté Charlevoix-Est mise à jour	\$	625.74
1965	Poitras, Bergeron Lavigueur & Ass. Inc. Ass. sur le quai		100.00
1966	Mme Carmen Dufour Dépenses Repas Québec	\$	45.73
1967	M. Albert Savard 31 jours de chlore	\$	217.00
1968	Bruno Harvey Enr. installation & fan & radar	\$	205.76
1969	M. Henri-Paul Chamberland Voyage à Québec 11/07/84	\$	105.00
1970	Marché C. Dufour Inc. gas & fournitures	\$	191.68
1971	M. Alcide Danjou voyage de camion pour déchets	\$	6.00
1972	M. Alcide Danjou travail de maintenance	\$	255.00
1073	M. Gerald Ouellet " " " "	\$	225.22
1074	M. Jules Savard " " " "	\$	216.09
1075	Mme Carmen Dufour salaire du 1 er juillet au 3 août	\$	789.30
1076	M. Luc Therrien Travail pour Société Linnéenne	\$	187.36
1077	Revenu Canada Impôt déductions	\$	160.42



Chèque no 1978
1979

Ministère du Revenu déductions
Hydro-Québec éclairage public

\$ 193.59
\$ 581.66

Rés. no 48-84

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 3 juillet 1984,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 49-84

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 50-84
ordre sur le quai

Il est proposé,

qu'une plainte soit faite au Gardien du quai, pour
que l'ordre soit maintenue à cet endroit. On ne peut tolérer que
le quai devienne un lieu où l'on prend de la boisson et où l'on
rend pour insulter le touriste.

Accepté à l'unanimité.

Voir feuille ci-apposée, indiquant l'acceptation officielle du
changement de nom de notre municipalité.



3414

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 21 juillet 1984, 116^e année, n° 29

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Municipalité de Bale-Sainte-Catherine

Avis est donné par le soussigné que le gouvernement a adopté en date du 27 juin 1984 un décret ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de Saint-Firmin, en celui de « Municipalité de Baie-Sainte-Catherine ».

Conformément à l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
JACQUES O'BREADY

87

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chaboussand, maire
Carmen Dubois, sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

10 ième jour de septembre 1984. Assemblée régulière
du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond
Savard.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 1980	J. M. G. Inc. Construction Inc.	Rép. de tuyau	\$	1375.00
1981	Les Consultants B. P. R.	frais consultation & Travail		1365.54
1982	Bell Canada	téléphone		150.56
1983	Marché C. Dufour Inc.	gas		95.00
1984	Marché C. Dufour Inc.	fournitures		167.98
1985	M. Esdras Therrien	16½ hres loodeur		495.00
1986	Equipement G.M.M. Inc.	entretien & encre photo-copieur		165.17
1987	M. Henri-P. Chamberland	voyage à Clermont		45.50
1988	Béton Charlevoix	Travaux Mario Asselin		75.00
1989	Corporation de Comté Charlevoix Est	cotisation spéciale		50.00
1990		annulé		
1991	M. Albert Savard	31 jours de chlore plus déchets		292.00
1992	Mme Carmen Dufour	salaire du 4 août au 1er sept.		631.44
1993	Hydro-Québec	éclairage public		581.66
1994	Ministère du Revenu Prov.	déductions		79.80
1995	Centre des Données fiscales	" "		63.74
1996	Petite Caisse			71.12
1997	Marché C. Dufour Inc.	fournitures réception		81.96
1998	M. Henri-Paul Chamberland	voyage & repas 8/08/84		44.46
1999	M. Thomas Ouellet	3 hres maintenance		15.00
2000	M. François Savard	" " " "		15.00
2001	M. Roméo Therrien	" " " "		15.00
2002	M. Luc Therrien	" " " "		15.00



Rés. no 51-84 Il est proposé,
que la Municipalité accepte les minutes de l'assemblée du 6 août 1984, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 52-84 Il est proposé,
que les comptes soient payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 53-84 ATTENDU QUE la corporation de Baie Ste-Catherine aura à renouveler
Renouvellement
d'obligations le 15 septembre 1984, un montant de 39 000 \$ en vertu
du règlement numéro 5 d'une émission d'obligations de
60 500 \$ datée du 15 septembre 1974;

ATTENDU QU' il serait plus avantageux pour la corporation de procéder au financement à long terme du montant total de 39 000 \$ au moyen de billets au lieu d'obligations évitant ainsi les frais d'émission;

ATTENDU QUE le conseil désire emprunter ce montant à la Caisse Populaire de Saint-Firmin;

ATTENDU QU' à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement numéro 5 en vertu duquel des billets seront émis pour un montant de 39 000 \$;

IL EST PROPOSE PAR: Monsieur Léo Dallaire

APPUYE PAR: Madame Thérèse Gaudreault

ET RESOLU:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE le règlement numéro 5 du conseil municipal de la corporation de Baie Ste-Catherine soit et est modifié afin de le rendre conforme à ce qui est stipulé ci-après en ce qui a trait au montant de 39 000 \$ de billets à émettre en renouvellement des obligations émises le 15 septembre 1974;

1.- Des billets seront émis pour un montant de 39 000 \$ en



vertu du règlement numéro 5 et seront datés du 15 septembre 1984;

- 2.- Les billets porteront un taux d'intérêt n'excédant pas 15% l'an payables semi-annuel;
- 3.- Les billets, capital et intérêt, seront payables à la Caisse Populaire de Saint-Firmin;
- 4.- Les billets seront rachetables par anticipation;
- 5.- Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
- 6.- Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1.- 3 000	6.- 4 000
2.- 3 000	7.- 4 000
3.- 3 500	8.- 4 500
4.- 3 500	9.- 4 500
5.- 4 000	10.- 5 000
39 000 \$	

Accepté à l'unanimité.

Rés. 54-84

Entente avec
Navimex

CONSIDERANT QUE: Croisières Navimex Inc., en collaboration avec la Société Linéenne Saint-Laurent a participé au développement du tourisme pour la baleine à Baie Ste-Catherine;

CONSIDERANT QUE: Un Centre d'Interprétation y a été aménagé grâce à leur appui et leur formation technique ainsi que leur expérience antérieure dans le domaine;

CONSIDERANT QUE: La Municipalité a accepté de louer un local sur le quai à la Société Linéenne Saint-Laurent et à Croisières Navimex Inc.;

CONSIDERANT QUE: Croisières Navimex Inc. et la Société Linéenne Saint-Laurent ont toujours dans les faits utilisés uniquement Baie Ste-Catherine et utilisé uniquement le quai de Baie Ste-Catherine;



CONSIDERANT QUE: Toute leur publicité fut effectivement basée à partir de Baie Ste-Catherine;

CONSIDERANT QUE: Croisières Navimex Inc., a investi dans un navire qui offre les meilleures accomodations pour l'observation des baleines ainsi que pour le développement d'autres produits tels que des croisières sur le Saguenay;

CONSIDERANT QUE: Croisières Navimex Inc., en collaboration avec la Société Linéenne Saint-Laurent veut installer un kiosque d'information touristique et en défrayer tous les frais;

CONSIDERANT QUE; Il est dans l'intérêt de la Municipalité de Baie Ste-Catherine de supporter des gens sérieux;

CONSIDERANT QUE: Toute la Municipalité en retirera des bénéfices;

CONSIDERANT QUE: La confusion pourrait exister si plusieurs kiosques sont ouverts, risquant de compromettre fortement le développement touristique de la région;

CONSIDERANT QUE: Croisières Navimex Inc., a accepté de fournir gratuitement les services d'information pour toute la Municipalité;

IL EST RESOLU: D'autoriser un seul emplacement d'information sur le territoire, à la disposition de Croisières Navimex Inc., et elle devra en assumer tous les frais, et sera le seul point de vente de billets, à l'exception du local du quai de Baie Ste-Catherine.

Advenant une diminution ou baisse de la qualité des services, la Municipalité se réserve le droit de revenir à la table de négociation et au besoin de leur enlever l'exclusivité des points de vente des billets. Il est aussi mentionné que la Municipalité leur donnera le choix du local, si cette dernière exécute son projet d'amélioration de la bâtisse située sur le quai.

Accepté

Signé: Sylvio Thibeault
Croisières Navimex Inc.

Henri-Paul Chamberland, Maire
Municipalité Baie Ste-Catherine



Rés. no 55-84

Il est proposé,

qu'un montant de \$ 100.00 soit versé pour la fête
du Curé comme contribution à la bourse.

Accepté à l'unanimité.

H.L.M.

Compagnie Price et leurs limites

L'assemblée est terminée à 9 $\frac{1}{2}$ heures p.m.

Henri Paul Chamberland maire
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

1er jour d'octobre 1984. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2003	Comité de la Fête du Curé	don	\$	100.00
2004	M. Julien Savard	travaux voirie	\$	144.63
2005	M. Roméo Therrien	" "	\$	144.63
2006	M. Luc Therrien	" "	\$	144.63
2007	M. Pierre Savard	" "	\$	141.13
2008	annulé			
2009	Banque Nationale du Canada	obligations	\$	44205.00
2010	Marché Dufour	ref: épicerie salon F. Savard	\$	27.67
2011	Morneau & Frères Enr.	bois de construction	\$	369.02
2012	M. Julien Savard	travaux voirie	\$	171.49
2013	M. Julien Savard	" "	\$	96.59
2014	M. Julien Savard	" "	\$	18.40
2015	M. Roméo Therrien	" "	\$	171.49
2016	M. Roméo Therrien	" "	\$	96.59
2017	M. Roméo Therrien	" "	\$	18.40
2018	M. Luc Therrien	" "	\$	171.49
2019	M. Luc Therrien	" "	\$	96.59
2020	M. Luc Therrien	" "	\$	18.40
2021	M. Pierre Savard	" "	\$	171.49
2022	M. Pierre Savard	" "	\$	96.59
2023	M. Pierre Savard	" "	\$	18.20



Chèque no 2024	Mess. Raymond & Guy Perron	travaux voirie	\$	2210.00
2025	Enseignes N.P.D.	(Société Linnéenne)	\$	728.50
2026	Bell Canada	téléphone	\$	191.89
2027	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	29.57
2028	Formules Municipales Ltée	impression de chèques	\$	283.30
2029	J. A. Guérin & Fils Inc.	fournitures	\$	137.94
2030	Morneau & Frères Inc.	matériaux	\$	108.49
2031	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures	\$	212.50
2032	Hydro-Québec	chauffage salle & bâtisse	\$	71.78
2033	M. Albert Savard	chlore & déchets mois sept.	\$	300.00
2034	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 sept. au 29 sept.	\$	631.44
2035	Ministère du Revenu Prov,	déductions	\$	260.60
2036	Centre des Données fiscales	" "	\$	211.70
2037	M. René Poitras	réparation & fournitures	\$	39.54

Résolu tion
no 56-84

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57-84

Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 10 septembre 1984,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 58-84

Subvention Ministère
des Transports.

Il est proposé,
que la Municipalité accepte les travaux qui ont été
réalisés dans la rue Notre-Dame de l'Espace au montant de \$ 5015.44
Ces travaux sont subventionnés par le Ministère des Transports.
Ils ont été exécutés sur un chemin verbalisé et à l'entretien de
la Municipalité.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 59-84 Il est proposé,
que le Conseil municipal approuve le rapport relativement
à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se mon-
tant à \$ 5015.44.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 60-84 Il est proposé,
Don qu'un don de \$ 50.00 soit donné pour le souper de la
Fabrique et que la municipalité fournisse l'imprimerie.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 61-84 Il est proposé,
Nouveau prix de location que le prix pour la location du mixeur soit fixé à l'ave-
nir à \$ 10.00 par jour et c'est à l'homme de maintenance que revient la
tâche de s'occuper de cette location.

Le prix de la location des brouettes est de \$ 2.00 par
jour.

Accepté à l'unanimité.

Permis de construction acceptés.

Paulo Boulianne
Henri-Paul Chamberland
Léon-Georges Dufour.

L'assemblée est terminée à 9.30 heures p.m.

Henri Paul Chamberland sec. adj.
Carmen Dufour sec. trés.

DEPOSEE A LA BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE MONTREAL LE 10/01/84



Province de Québec

Corporation Municipale Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

5 ième jour de novembre 1984. Assemblée réguliè-
re du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances,
soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code
de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le maire: Henri-Paul Chamberland
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond
Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2038	Imprimerie de Charlevoix Inc.	plaques	\$	15.70
2039	Conseil Economique & Social	cotisation	\$	57.20
2040	Blocs de ciment Audet Enr.	tuyau	\$	623.70
2041	Bell Canada	téléphone	\$	120.28
2042	Hydro-Québec	éclairage Public	\$	562.90
2043	M. Henri-Paul Chamberland	dépenses pour le con- grès	\$	400.00
2044	Fabrique Saint-Firmin	Don	\$	50.00
2045	Poliquin Service de pneus	pièces de camion	\$	16.31
2046	annulé			
2047	M. André Imbeault	20 hres de maintenance	\$	100.00
2048	M. Etienne Ouellet	12 " " "	\$	60.00
2049	M. André Asselin	4 " " "	\$	20.00
2050	M. Julien Savard	8 " " "	\$	40.00
2051	M. Denis Asselin	8 " " "	\$	40.00
2052	M. Daniel Asselin	8 " " "	\$	40.00
2053	M. Thomas Ouellet	8 " " "	\$	40.00
2054	M. Eric Ouellet	Transport de passerelle & mainte.	\$	16.00
2055	M. Albert Savard	29 heures maintenance	\$	203.00
2056	M. Henri-Paul Chamberland	rémunération maire	\$	1867.00



Chèque no 2057	M. Albert Boulianne	rémunération conseiller	\$	623.00
2058	M. Charles-Henri Dufour	" "	\$	623.00
2059	Mme Thérèse Gaudreault	" "	\$	623.00
2060	M. Léo Dallaire	" "	\$	623.00
2061	M. Jean-Paul Boulianne	" "	\$	623.00
2062	M. Raymond Savard	" "	\$	623.00
2063	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2064	Mme Carmen Dufour	salaire du 30 sept au 3 nov.	\$	789.30
2065	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	99.75
2066	Centre des données fiscales	déductions	\$	79.68
2067	Construction Sacré-Coeur Ltée	creusage	\$	320.00
2068	Pièces d'autos Deschênes Ltée	tuyau d'aqueduc	\$	642.62
2069	Plein Jour sur Charlevoix	Avis Public	\$	60.00
2070	Marché Dufour Inc.	fournitures & gas	\$	167.42
2071	Clarke Transport Routier Ltée	fret	\$	32.25
2072	M. Albert Savard	24 heures de maintenance	\$	168.00

Rés. no 62-84 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 1er octobre 1984,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 63-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 64-84 Il est proposé,
que Mme Carmen Dufour soit mandatée pour compléter
et signer la demande de subvention pour l'Organisme des Loisirs, dans
le cadre du Programme National de soutien aux activités de loisir mu-
nicipal.

La municipalité reconnaît qu'il y a un organisme chargé
d'effectuer une consultation auprès des citoyens en matière des loisirs.
Que l'aide que cet organisme peut avoir, sert exclusivement à des
fins de loisirs et s'ajoutera à leur budget.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 65-84

Ministère Loisir,
Chasse et Pêche

&

territoire de
chasse.

Il est proposé,

qu'un appui soit donné pour approuver fortement la pétition signée par une grande partie de nos citoyens, concernant le peu ou à peu près pas de territoire qui reste à notre population pour aller à la chasse aux petits gibiers ou autres.

Il faut penser que nos jeunes ne possèdent pas toujours les moyens pour payer à chaque fois, qu'ils posent le pied en forêt. Nous insistons pour que le Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, remédie à cette situation, car dans notre territoire municipal, celui qui est situé en arrière du village, il ne reste plus de place disponible pour faire la petite chasse.

Accepté

Rés. no 66-84

Améliorations
demandées au
Ministère des
Transports.

Il est proposé,

qu'une deuxième demande soit faite au Ministère des Transports, pour obtenir une voie d'évitement située au vieux quai de Baie Ste-Catherine. Etant donné l'achalandage toutistique, nous croyons qu'il serait indispensable que cette amélioration soit réalisée en 1985.

Une autre demande importante, celle d'avoir une protection, soit: un garde, un rélargissement, un attrait visuel, ou autre, vis à vis le terrain du Marché Dufour, en plein centre du village. Si on compare la route 138 et le terrain situé juste en bas, il doit y avoir une hauteur de 40' environ. Il y a aussi un détour juste avant d'arriver à cet endroit. Le terrain situé en bas est un terrain d'hébergement touristique et cette demande est faite dans le but d'éviter des accidents.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 67-84

Il est proposé,

que les comptes de taxes soient fait dorénavant par la M. R. C. de Charlevoix-Est, à l'aide de l'informatique.

Accepté



Protection civile

Cours de survie en forêt
Ambulance St-Jean

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Alexis Baul Chombréland maire
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

3 ième jour de décembre 1984. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire: Henri-Paul Chamberland
Messieurs les conseillers: Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault
Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2073	Hydro-Québec	éclairage public	\$	581.66
2074	Hydro-Québec	bâtisse chlore	\$	34.07
2075	Hydro-Québec	éclairage salle et chauffage	\$	110.75
2076	MacDonald & Fils Inc.	réparation pompe	\$	284.76
2077	Saillant Inc.	borne-fontaine	\$	380.96
2078	M. Albert Savard	48 hres main. octobre et 1 valve		340.00
2079	Mme Marianna Asselin	ménage salle et 2 salons		200.00
2080	J. A. Guérin & Fils Inc.	tuyau	\$	112.00
2081	M. Alcide Danjou	30 heures maintenance	\$	140.14
2082	M. Gérard Ouellet	30 heures " "	\$	137.89
2083	Equipement G.M.M. Inc	2 sachets encre	\$	69.76
2084	M. Albert Savard	48 hres main. mois sept. nov.	\$	336.00
2085	Bell Canada	téléphone	\$	95.80
2086	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures	\$	117.11
2087	Matériaux Morneau & Frères	bois	\$	97.14
2088	M. Patrick Poitras	3 hres pompier	\$	15.00
2089	Mme Carmen Dufour	salaire du 4 nov. au 1 décembre		631.44
2090	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	124.67
2091	Centre des Données fiscales	" "	\$	107.26
2092	M. Albert Savard	30 jours de chlore	\$	210.00



Rés. no 68-84 Il est proposé,
que la municipalité accepte les minutes de l'assemblée
du 5 novembre 1984, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 69-84 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que pré-
sentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 70-84 Il est proposé par M. Raymond Savard,
secondé par M. Léo Dallaire,

Demande d'appuie
à la M.R.C.

que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine demande au Conseil de la M.R.C. de Charlevoix-Est, une appuie envers le projet "l'Accueil" présenté dans le cadre d'un Canada au Travail. Que notre demande de subvention auprès de l'O.P.D.Q. soit approuvée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 71-84 Il est proposé par M. Léo Dallaire,
secondé par M. Jean-Paul Boulianne,

Etude avec l'Hydro-
Québec sur
l'éclairage des
rues.

Qu'il y ait une étude du réseau de l'éclairage de rues. Comme nous avons constaté, il manque de lumières. Qu'une demande soit faite à l'Hydro-Québec, pour avoir les services d'un conseiller dans ce domaine, pour nous aider dans cette étude.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 72-84 Il est proposé par M. Jean-Paul Boulianne,
secondé par M. Charles-Henri Dufour,

Entretien du photo-copieur

Que la Municipalité prenne le contrat de service avec G.M.M. Inc., pour le photo-copieur et que le cylindre soit changé.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 73-84

Pro-maire

Il est proposé par Mme Thérèse Gaudreault,
secondé par M. Jean-Paul Boulianne,

Que Monsieur Léo Dallaire soit nommé pro-maire
de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 74-84

Remplacement du
Maire aux assemblées
de la M.R.C.

Il est proposé par Mme Thérèse Gaudreault,
secondé par M. Raymond Savard,

Que le pro-maire soit nommé pour remplacer le
Maire aux assemblées de la M.R.C. de Charlevoix-Est, lorsque ce
dernier sera empêché d'y assister.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.30 min. p.m.

Henri Paul Chénier
Caenn Dufour vice-trés



Province de Québec

Corporation Municipale Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

19 ième jour de décembre 1984. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée aux membres le 13 décembre 1984.

Cette assemblée a pour buts:

Etude et accpetation des prévisions budgétaires pour l'année 1985.

Passer une résolution pour décréter le taux de la taxe foncière générale.

Passer une résolution décrétant le montant des autres taxes pour l'année 1985.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 1985

REVENUS

Taxes foncières générales	25 697
Répartitions locales	3 200
Eau	20 880
Enlèvement & destruction ordures	2 320
Total	52 097

TRANSFERTS INCONDITIONNELS

Gouvernement du Québec	3 515
------------------------	-------



AUTRES SERVICES RENDUS

Bibliothèque	600
Appropriation de surplus	5 400

TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES 61 612.

TRANSFERTS INCONDITIONNELS

Péréquation	12 078
Autres	10 883
Total	22 961

TRANSFERTS CONDITIONNELS

Sports & Loisirs	1 000.
------------------	--------

GRAND TOTAL DES REVENUS 85 573.

DEPENSES

Administration générale:

Législation	7 707
Application de la loi	1 000
Gestion finan. & adm.	15 000
Greffe	1 200
Autres	400
Total	25 307

Sécurité publique:

Protection contre l'incendie	1 000
Total	1 000



TRANSPORT:

Administration édifices	5 000
Voirie municipale	5 000
Enlèvement de la neige	5 618
Eclairage des rues	7 003

Total 22 621

HYGIENE DU MILIEU:

Aqueduc & égouts administration	5 000
purification & traitement de l'eau	3 000
réseaux d'égouts	3 000
Enlèvement des ordures ménagères	3 200

Total 14 200

URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:

Autres	500
Total	500

LOISIRS & CULTURE

Loisirs	500
culture	608

Total 1 108

AUTRES DEPENSES:

Frais de financement à la charge de la municipalité	14 703
Quote part des dépenses de la communauté municipale M.R.C.	6 137

Total 20 840

GRAND TOTAL DES DEPENSES

85 576



Suite à l'étude des prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 1985,

Rés. no 68-84

Il est proposé par le conseiller Albert Boulianne
secondé par la conseillère Thérèse Gaudreault,

Prévisions budgétaires

Que les prévisions budgétaires pour l'année 1985, soient
acceptées telles que présentées.

Accepté

Rés. no 69-84

Considérant que notre règlement nous permet d'imposer les taxes
par simple résolution,

Taux de taxes 1985

Il est proposé par M. Léo Dallaire,
secondé par M. Jean-Paul Boulianne,

Que le taux de la taxe foncière pour l'année 1985, soit
de 0.90 cents du \$ 100. évaluation.
la taxe d'aqueduc sera de \$ 180.00
la taxe de vidange sera de \$ 20.00 par propriétaire sur le réseau
et la taxe spéciale de 25.00 par propriétaire.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 70-84

Etant donné que les membres du conseil municipal, présents, renon-
cent à leur avis de convocation et acceptent de discuter d'un autre
sujet.

Municipalité vs
Transports Canada

Il est proposé,
qu'une demande soit faite à Transports Canada, pour
obtenir la location de la superficie du quai de Baie Ste-Catherine
pour une durée de 1 an.

Nous voudrions connaître les modalités, le coût de
cette location, les engagements de la Municipalité vs Transports
Canada.

Nous croyons qu'une planification hâtive, nous per-
mettrait de coordonner les activités touristiques avec les trans-
porteurs intéressés.

Accepté à l'unanimité



Je, soussignée, secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tel qu'adopté dans le budget par le conseil municipal à son assemblée 19 décembre 1984.

Electricité, téléphone, entretien de bâtisses, salaire des employés municipaux, rémunération du maire et des conseillers, bénéfices marginaux.

Dépenses relative au camion incendie et vidanges,

Dépenses relatives à l'entretien de l'aqueduc et égoût, à l'entretien des chemins d'hiver

Dépenses de travaux publics

Dépenses du service de la dette et de toutes dépenses relative à l'administration de bureau.

Carmen Dufour
sec.-trés.

L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de janvier 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures pm. et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur Henri-Paul Chamberland, Maire,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Madame Thérèse Gaudreault, Monsieur Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2094	Hydro-Québec	éclairage public	\$	562.90
2095	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	702.25
2096	M. Yvan Hovington	" "	\$	702.25
2098	Bell Canada	téléphone	\$	107.13
2099	Les Pétroles Irving Inc.	huile	\$	183.55
2100	Corporation de Comté Charlevoix-E	Eva. 1985	\$	5863.67
2101	Corporation de Comté Charlevoix-E	Imp. réelle	\$	761.58
2102	Bibliothèque Centrale de Prêt	cotisation	\$	565.80
2103	Poitras, Bergeron, Lavigueur Ass.	Assurances	\$	3595.00
2104	Mme Carmen Dufour	voyage à Clermont & repas 16/11		44.50
2105	M. Albert Savard	22 heures de maintenance	\$	154.00
2106	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er au 29 déc.	\$	631.44
2107	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2108	M. Albert Savard	4% de vacances	\$	75.24
2109	Mme Carmen Dufour	6% de vacances	\$	531.12
2110	Poitras, Bergeron Lavigueur & Ass.	surprime	\$	183.00
2111	M. René Poitras	fournitures & ouvrage	\$	60.27
2112	Marché Dufour Inc.	fournitures	\$	98.71
2113	Centre des Données fiscales	déductions	\$	71.30
2114	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	128.20
2115	Hydro-Québec	éclairage public	\$	593.36
2116	Hydro-Québec	éclairage salle et bâtisse	\$	329.15



Rés. no 1-85

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 3 décembre et celles du 19 décembre 1984, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 7.45 heures p.m.

Henri Paul Branchetant Maire
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4 ième jour de février 1985. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault,
Léo Dallaire, Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2117	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	702.25
2118	Bell Canada	téléphone	\$	59.24
2119	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	702.25
2120	M. Henri-Paul Chamberland	voyage Québec	\$	105.00
2121	Mme Carmen Dufour	dépenses voyage	\$	548.35
2122	Equipement G.M.M. INC.	pièce pour photo-copieur	\$	272.50
2123	Marché C. Dufour Inc.	fournitures & gas	\$	64.03
2124	Commission Scolaire Laure-Conan	location local	\$	1.00
2125	Les Pétroles Irving Inc.	huile chauffage	\$	297.42
2126	M.R. C. Charlevoix-Est	copie des rôles	\$	125.00
2127	Les Editions F. M. Ltée	mise à jour du Code Mun.	\$	25.00
2128	M. Albert Savard	21 heures de maintenance	\$	147.00
2129	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2130		annulé		
2131	Mme Carmen Dufour	salaire du 31 déc. au 2 fév.	\$	783.10
2132	Réal Huot Inc.	pièces d'aqueduc	\$	667.34
2133	Ministère des l'Environnement	analyses de l'eau	\$	75.00
2134	J.A.Guérin & Fils Inc	fournitures	\$	18.76
2135	Petite Caisse		\$	70.69
2136	Hydro-Québec	éclairage public	\$	581.66
2137	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	103.14
2138	Centre des Données fiscales	déductions	\$	87.51



Rés. no 3-85

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 7 janvier 1985, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présenté.

Acceptée à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Henri Paul Chambelard
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4 mars 1985. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures du soir et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2139	Ministère du Revenu Prov. Réajustement TP4	\$	162.42
2140	M. Yvan Hovington entretien d'hiver	\$	702.25
2141	Poitras, Bergeron, Lavigueur Inc. cautionnement	\$	100.00
2142	Bell Canada téléphone	\$	102.91
2143	Régie de l'Ass.-auto du Québec plaque	\$	130.00
2144	Régie de l'Ass.-auto du Québec plaque	\$	130.00
2145	L. P. Tanguay Ltée achat de chlore & contenants	\$	322.50
2146	annulé		
2147	Equipement G. M. M Inc, papier	\$	94.83
2148	M. R. C. Charlevoix-Est	\$	197.65
2149	J. A. Guérin & Fils Inc. fournitures	\$	234.94
2150	M. Albert Savard 20 hres de maintenance	\$	140.00
2151	M. Albert Savard 28 jours de chlore	\$	196.00
2152	Mme Carmen Dufour salaire du 3 fév. au 2 mars	\$	626.12
2153	Réal Huot Inc. arrêt compresseur	\$	22.62
2154	M. Yvan Hovington entretien d'hiver	\$	702.25
2155	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	262.45
2156	M. Michel Savard 1 voyage au barrage 1 heure main.	\$	13.00
2157	Ministre des Finances analyses de l'eau	\$	45.00
2158	Mme Carmen Dufour achat de timbres poste	\$	96.00
2159	Ministère du Revenu prov. déductions	\$	83.12
2160	Revenu Canada Impôt déductions	\$	70.01



Rés. no 5-85

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 4 février 1985,
soient acceptées tel que lecture l'aite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 6-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que pré-
sentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 7-85

Il est proposé,

que la Firme Gauthier, Tremblay & Ass. soit engagée pour
effectuer la vérification des livres de la municipalité pour l'année
1984.

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 8-85

Il est proposé par Monsieur Léo Dallaire,
secondé par Madame Thérèse Gaudreault,

que la Municipalité pré-
sente un projet d'étudiants dans le cadre de Défit 85.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 9-85

Il est proposé,

que la compte pour dégeler l'eau chez Raymond Savard
produite par Ate-Sou-Ma, soit refusé par la Municipalité.

Accepté

L'assemblée est terminée à 9.30 p.m.

Henri Paul Gauthier
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

1er jour d'avril 1985. Assemblée du conseil municipal,
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle munici-
pale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond
Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2161	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	702.25
2162	Hydro-Québec	éclairage et chauffage salle	\$	446.24
2163	Hydro-Québec	éclairage public	\$	525.37
2164	Hydro-Québec	chauffage bâtisse chlore	\$	108.92
2165	M. Yvan Hovington	entretien d'hiver	\$	702.25
2166	Bell Canada	téléphone	\$	65.87
2167		annulé		
2168	Commission Scolaire Régionale Charlevoix	Don Loisir		100.00
2169	Imprimerie de Charlevoix	fournitures	\$	56.12
2170	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	77.22
2171	Commission de la Santé & Sécurité du travail		\$	695.74
2172	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2173	M. Albert Savard	23 hres de maintenance 1 valve	\$	173.00
2174	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 mars au 30 mars	\$	626.12
2175	Marché Dufour	fournitures & gas	\$	178.94
2176	M. Henri-Paul Chamberland	3 voyages	\$	84.00
2177	M. Yvan Hovington	4.4% d'indexation contrat	\$	247.19
2178	U.M.R.C.Q.	participation journée du 18 mai	\$	50.00
2179	Fabrique St-Firmin	don pour le souper	\$	50.00
2180	Mme Paul-Emile Asselin	don pour la Croix Rouge	\$	10.00
2181	Revenu Canada Impôt	déductions	\$	70.01
2182	Centre des Données fiscales	déductions	\$	85.75



Rés. no 10-85

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 4 mars soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 11-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12-85

APPUIE aux Archives
de Charlevoix

CONSIDERANT que les archives constituent la matière première sur laquelle s'établissent les recherches historiques;

CONSIDERANT que la vocation première de la Société d'Histoire de Charlevoix est de recevoir, de gérer et de rendre accessible les Archives de Charlevoix;

CONSIDERANT que la MRC de Charlevoix Est se dit prête éventuellement à déposer ses archives auprès de la SHC pour classement et interprétation;

CONSIDERANT qu'une action urgente doit être entreprise à ce sujet afin de sauvegarder le patrimoine archivistique de Charlevoix et de le mettre en valeur, particulièrement suite à la conscientisation effectuée par les chercheurs du projet "Archives de Charlevoix" au printemps et à l'été 1984;

CONSIDERANT qu'il demeure essentiel qu'un dépôt d'Archives agréé soit établi dans la région;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSE PAR LE CONSEILLER Léo Dallaire

SECONDE PAR LE CONSEILLER Chs-Henri Dufour

ET RESOLU UNANIMEMENT QUE:

La Municipalité de Baie-Sainte-Catherine appuie fortement la Société d'Histoire de Charlevoix dans sa demande faite auprès du Ministre des Affaires Culturelles du Québec, l'Honorable Clément Richard, en vue d'être reconnue comme principal gestionnaire des Archives dans Charlevoix et



qu'en conséquence, une aide financière statutaire lui soit accordée afin d'assurer la bonne marche de ce travail déjà si bien anclanché avec peu de moyens.

Adopté à Baie Ste-Catherine ce 1er jour d'avril 1985.

Rés. no 13-85

Il est proposé,

Zones et réduction de vitesse

qu'une demande soit faite au Ministère des Transports, pour que la vitesse soit réduite en deux zones dans la municipalité de Baie Ste-Catherine.

Une première zone serait délimitée à partir de chez Gonzague Poitras, 643 Route 138, à Firmin Ouellet 389 Route 138.

Une deuxième zone, prioritaire, se situerait à partir de l'intersection de la rue Leclerc au vieux quai de Baie Ste-Catherine. Cette demande est sujet aux résultats d'une étude de vitesse qui pourrait se réaliser dans notre village.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 14-85

Il est proposé,

Rapport financier

que le rapport financier pour l'année 1984, présenté par la Firme Charette, Fortier, Hawey & Ass. soit accepté par la municipalité tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

Avis de motion est donné qu'il y aura présentation d'un règlement établissant l'ordre sur le quai de Baie Ste-Catherine.

L'assemblée est terminée à 8.45 hres p.m.

Henri Paul Charette
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie-Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

6 ième jour de mai 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle à 7 heures p.m. et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2183	Hydro-Québec	éclairage public	\$	581.66
2184	J. A. Guérin & Fils Inc	fournitures	\$	519.46
2185	Contrôles Comptables Ltée	permis de construction	\$	30.80
2186	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	154.84
2187	Construction Sacré-Coeur Ltée	12 hres creusage	\$	900.00
2188	Bell Canada	téléphone	\$	136.17
2189	Réal Huot Inc	pièces d'aqueduc	\$	1435.05
2190	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	\$	57.55
2191	Commission Municipale du Québec	int & obligations	\$	7293.08
2192	M. Albert Savard	62 hres de maintenance & 1 valve	\$	449.00
2193	M. Albert Savard	30 jours de chlore	\$	210.00
2194	Mme Carmen Dufour	salaire du 31 mars au 4 mai	\$	782.65
2195	M. Henri-P. Chamberland	1 voyage à Baie St-Paul	\$	52.50
2196	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures	\$	112.76
2197	M. Raymond Perron	nettoyage de fossès	\$	50.00
2198	Hydro-Québec	éclairage public	\$	574.37
2199	Revenu Canada Impôt	déductions	\$	87.51
2200	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	111.67



Rés. no 15-85

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 1er avril, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 16-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés tel que présentés et qu'ils soient payés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 17-85

Recherche en eau
souterraine

Il est proposé,

que la municipalité, après maintes réflexions, se dirige définitivement vers une recherche en eau souterraine.

que le Ministère de l'Environnement soit informé de cette décision et que les ingénieurs de la Municipalité, soient autorisés à céder les travaux, aussitôt que nous aurons reçu l'approbation du Ministère de l'Environnement.

Copie au Ministère de l'Environnement

Ministère des Affaires Municipales

BPR. ingénieurs-conseils.

Accepté

Rés. no 18-85

Addition de lumières
au réseau

Il est proposé,

que la Municipalité avise l'Hydro-Québec, qu'elle désire ajouter six (6) lumières supplémentaires au réseau actuel.

Ces lumières seraient localisées aux endroits déjà indiqués sur un plan sommaire ébauché conjointement avec le Maire et le représentant de l'Hydro-Québec. Il est entendu qu'il n'y aura pas de frais d'installation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 19-85

Représentant aux
Assemblée Parc Saguenay

Il est proposé,

que le Maire soit désigné à assister à l'assemblée



générale et aux autres assemblées de Comité de Promotion de Parc Saguenay et advenant qu'il ne peut s'y rendre, Monsieur Raymond Savard est chargé de la remplacer.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20-85 Il est proposé,

Permis

qu'un permis soit accordé à M. Henri-Paul Chamberland, pour l'installation de machines à boules et d'un comptoir de souvenirs dans l'ancien local du Casse-Croûte chez Lili.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21-85 Il est porposé,

Nouvelle construction

vs.

Services municipaux.

que lors d'émission d'un permis de construction, (nouvelle bâtisse) que le contribuable soit avisé que la Municipalité demande un laps de temps d'au moins une semaine, avant de pouvoir installer les services d'eau et d'égout.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.30 p.m.

Henri-Paul Chamberland Maire
Carmen Guerin D. sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de juin 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2201	M. Raymond Savard repas Transports Canada	\$ 18.74
2202	Hydro-Québec éclairage & Chauffage de salle	\$ 293.88
2203	Hydro-Québec chauffage bâtisse chlore	\$ 96.52
<i>Annulé</i> 2204	Banque Nationale du Canada	\$ 7293.08
2205	Bell Canada téléphone	\$ 136.17
2206	Formules Municipales Ltée	\$ 18.49
2207	M. Léon Savard 2 voyages au barrage	\$ 12.00
2208	Réal Huot Inc. pièces d'aqueduc	\$ 78.76
2209	M. Maurice Harvey Réunion Parc Saguenay	\$ 100.60
2210	Poitras, Bergeron, Lavigueur Ass. pompiers	\$ 335.72
2211	Ministère de l'Environnement analyse d'eau	\$ 15.00
2212	Les Pétroles Irving Inc. ass. fournaise	\$ 84.90
2213	M. Albert Boulianne voyage à St-Siméon & repas	\$ 21.70
2214	Bell Canada téléphone	\$ 92.95
2215	M. Albert Savard 58 hres de maintenance et 2 voyages	436.00
2216	M. Daniel Asselin 4 hres à 5.00	\$ 20.00
2217	M. Luc Therrien 17 hres à 5.00	\$ 85.00
2218	M. Pierre Savard 17 heures à 5.00	\$ 85.00
2219	M. Henri-P. Chamberland 2 voyages à Québec	\$ 210.00
2220	Réal Huot Inc. aqueduc	\$ 146.28
2221	Mme Carmen Dufour dépenses de repas 13/5/85 30/5/85	\$ 68.55



Chèque no 2222	Gauthier, Tremblay Legault & Ass. vérification	\$	1310.00
2223	Mme Carmen Dufour salaire du 5 mai au 1er juin	\$	626.12
2224	Centre des Données fiscales déductions	\$	70.01
2225	Ministère du Revenu Prov. " "	\$	96.80
2226	M. Albert Savard 31 jours de chlore	\$	217.00
2227	M. François Savard 5 hres maintenance	\$	25.00
2228	M. Gérard Ouellet 14.5 hres maintenance	\$	72.50
2229	M. Daniel Asselin 14.5 hres maintenance	\$	72.50
2230	Mme Marianna Asselin ménage de la salle & salons F.	\$	265.00
2231	J. A. Guérin & Fils Inc. factures diverses	\$	336.03
2232	Marché C. Dufour Inc. gas & fournitures	\$	192.37
2233	Comité des Loisirs ref: Ass-Loisir	\$	1310.50

Rés. no 22-85 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 6 mai 1985, soient
acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-85 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que pré-
sentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24-85 Il est proposé,
que la Municipalité rencontre M. Louis Ouellet, pour
que conjointement il y ait la pose d'une clôture séparant définitive-
ment les deux terrains. Que cette clôture soit installée le plus tôt
possiblée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25-85 Il est proposé,
que Monsieur Raymond Savard soit nommé pro-maire
pour une période de trois mois .

Accepté à l'unanimité.



Avis de motion

Monsieur Leo Dallaire donne Avis de motion envers le règlement
no 5.

Rés. no 25-A-85

Il est proposé,

Règlement sur le quai

que le règlement établissant l'ordre et la sécurité
sur le quai, soit accepté tel que présenté et que ce règlement por-
te le numero 30-85.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.15 hres p.m.

Henri Paul Choudeband Maire
Caimes Guerin D. sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

8 juillet 1985. Assemblée du Conseil municipal, tenue
à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à
7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault,
Charles-Henri Dufour, Léo Dallaire.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2234	Hydro-Québec	éclairage public	\$	598.35
2235	Bell Canada	téléphone	\$	148.55
2236	Receveur général du Canada	location du quai	\$	100.00
2237	M. Léon Boulianne	achat de décapant quai	\$	19.53
2238	Équipement G.M.M. Inc.	poudre photo-copieur	\$	69.76
2239	Matériaux Morneaux & Frères	dépenses quai	\$	158.89
2240	Garage St-Siméon Inc.	entretien d'hiver	\$	160.00
2241	J. A. Guérin & Fils Inc.	peinture quai divers	\$	655.40
2242	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	\$	19.16
2243	Réal Huot Inc.	pièces d'aqueduc	\$	1254.47
2244	La petite Caisse		\$	72.26
2245	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 juin au 29 juin	\$	626.12
2246	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2247	M. Albert Savard	33 hres de maintenance	\$	231.00
2248	Ministère du revenu prov.	déductions	\$	707.12
2249	Centre des données fiscales	déductions	\$	636.07
2250	Pauly Foster	achat de poteau de fer	\$	345.35
2251	Hydro-Québec	éclairage public	\$	590.86
2252	Hydro-Québec	éclairage & chauffage salle	\$	112.70
2253	Hydro-Québec	bâtisse chlore	\$	53.30
2254	Marché C. Dufour Inc.	gas & fourniture	\$	148.70



Rés. no 26-85	Il est proposé, que les minutes de l'assemblée du 3 juin 1985, soient acceptées tel que lecture faite. Accepté à l'unanimité.
Rés. no 27-85	Il est proposé, que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés. Accepté à l'unanimité.
Rés. no 28-85 Accompte pour projet Défi 85	Il est proposé, que la Municipalité demande au Ministère des Affaires municipales de lui octroyer le montant du projet défi 85, projet no 140 214, en trois versements dont un acompte dans un court délai. Accepté à l'unanimité.
Rés. no 29-85 Affichage vs Pointe Noire	Il est proposé, qu'une demande soit faite au Ministère des Transports pour faire de l'affichage, au quai et au débarcadere de Baie Ste-Catherine. Accepté à l'unanimité.
Rés. no 30-85 Route Baie Ste-Catherine - Petit-Saguenay	Il est proposé, qu'une demande soit faite à la M.R.C. de Charlevoix-Est, pour que soit inclus dans le schéma d'aménagement, le projet de débouché de route entre Baie Ste-Catherine - Petit Saguenay en passant par le chemin St-Etienne. Nous insistons fortement sur ce projet de développement. Accepté à l'unanimité.
Rés. no 31-85 Règlement no 5	Suivant l'avis de motion qui a été donné antérieurement, la municipalité accepte de modifier le règlement no 5, article 30. Il est proposé que cet article se lit comme suit: Tout propriétaire situé sur le réseau d'aqueduc et d'égout est assujetti au paiement des compensations ci-dessus spécifiées, même si le propriétaire situé sur le parcours ne se sert pas de ces services. Il sera quand même assujetti au paiement de ces compensations. Toutefois, les frais encourus pour avoir ces services deviennent



la responsabilité du propriétaire, et ce dernier devra aller chercher les services municipaux où ils se trouvent et tel qu'indiqué par la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.15 hres p.m.

Herrn Paul Chonchelad Maire
Gemein Schier D. i. c. t. i. n



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix,

5 août 1985. Assemblée du Conseil municipal, tenue
à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale,
à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2255	Matériaux Morneau & Frères dépenses quai	\$	192.02
2256	Albert Savard 42 hres de maintenance	\$	294.00
2257	J.A. Guérin & Fils Inc. Fournitures quai	\$	218.56
2258	May Fleuriste 1 corbeille (Yvonne)	\$	54.50
2259	Société Coop. agricole Sacré-Coeur broche 4 lbs	\$	261.38
2260	Bell Canada téléphone	\$	154.31
2261	Mme Carmen Dufour salaire du 1er juillet au 2 août	\$	782.65
2262	Albert Savard 31 jours de chlore	\$	217.00
2263	Marché C. Dufour Inc. gas & fourniture	\$	120.92
2264	Mme Rodolphe Rochefort dédommagement pour dommages	\$	75.00
2265	Centre des données fiscales déductions	\$	845.48
2266	Ministère du revenu prov. déductions	\$	927.59

Rés. no 32-85 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 8 juillet 1985,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 33-85 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 34-85 Il est proposé,

qu'un montant de \$ 75.00 soit payé à Mme Rodolphe Rochefort pour compensations des dommages fait en deux reprises à sa maison.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35-85 Il est proposé,

Ministère des Transports
&
Roulotte

qu'une demande soit faite au Ministère des Transports, pour que la Municipalité de Baie Ste-Catherine, puisse avoir au quai de la traverse, une roulotte servant de salle d'attente et munie de toilettes. Le tout comme mentionné et promis, il y a déjà un an. Nous voulons une roulotte comme celle de Tadoussac. Nous attendons impatiemment une réponse avant de faire des demandes ailleurs, soit Ministère de l'Environnement at autres.

De même, nous vous demandons de couper les branches au stationnement près de la Pointe-Noire et le long de vos routes.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 36-85 Il est proposé,

Zec Buteux
&
Chemins

qu'une demande soit faite à la Direction du Zec Buteux pour qu'on voit à l'entretien des chemins déjà existant, ici à Baie Ste-Catherine. Avant qu'il y ait d'autres projets de chemins qui pourraient nuire à l'amélioration, que le Zec Buteux soit conscient de ses responsabilité envers les sportifs et amateurs de la chasse et pêche, de Baie Ste-Catherine et des environs.

Accepté à l'unanimité.

copie de résolution au Ministère du Loisir, Chasse et Pêche,
M. Raymond Mailloux, Député de Charlevoix

L'assemblée est terminée à 8.30 p.m.

Kenneth Paul Chanceland
Carmen Guerin D. sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix,

9 ième jour de septembre 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland, Messieurs les Conseillers: Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Jean-Paul Boulianne, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2267	Municipalité Baie Ste-Catherine dépenses vin pour réception	\$ 72.45
2268	Les Entreprises Jacques Dufour (asphalte)	\$ 4000.00
2269	annulé	
2270	Albert Savard 31 jours de chlore	\$ 217.00
2271	Mme Carmen Dufour salaire du 5 août au 31 août 1985	\$ 626.12
2272	Matériaux Const. Mornau & Frères - fournitures	\$ 163.71
2273	La Compagnie Price Ltée loyer du lot 9b	\$ 20.00
2274	Monsieur Roland Rochefort fabrication 1 table et bureau dactylo	\$ 14.00
2275	Marco Chamberland salaire période se terminant 30/08/85	\$ 169.85
2276	Francis Savard salaire période se terminant 30/08/85	\$ 192.50
2277	Revenu Canada Impôt déductions	\$ 979.64
2278	Ministère du Revenu prov. déductions	\$ 1092.63
2279	Contrôle comptables Ltée papèterie	\$ 271.46
2280	Tecnek pièces camion	\$ 283.90
annulé 2281	(Les Entreprises d'électricité Cap-à-l'Aigle Inc. pose sentinelle chèque refait	\$ 152.45)



Chèque no 2282	Albert Savard 2 semaines 36hres ch. 504\$ - retenues	\$ 478.48
2283	Mlle Diane Poitras fabrication d'une plaque souvenir J.A.R.	\$ 45.00
2284	Marché C. Dufour Inc. gaz & fournitures	\$ 363.81
2285	Bell Canada téléphones	\$ 271.00
2286	Hydro-Québec éclairage public	\$ 598.35
2287	Hydro-Québec éclairage salle	\$ 62.29
2288	Hydro-Québec bâtisse chlore	\$ 25.15
2289	Centre communautaire juridique Québec	\$ 998.82
2290	Les Entreprises d'électricité Cap-A-l'Aigle Inc. Pose lampe sentinelle	\$ 176.83
2291	Les Entreprises d'électricité Cap-A-l'Aigle Inc. Dépenses quai	\$ 152.45
2292	Corporation du Comté Charlevoix est 15 étiquettes à \$1.00ch.	\$ 15.00
2293	Raymond-Marie Dallaire 1 voyage St-Siméon & lettrage d'affiche	\$ 35.00
2294	Maurice Harvey Réunion Parc-Saguenay	\$ 71.75
2295	J.A. Guérin & Fils Inc. Fournitures	\$ 1019.09
2296	Francis Savard salaire période se terminant le 6 septembre 85	\$ 192.50
2297	Francis Savard vacances	\$ 16.00
2298	Marco Chamberland salaire période se terminant 6 septembre 85	\$ 169.85
2299	Marco Chamberland vacances	\$ 16.00
2300	Bell Canada téléphones	\$ 100.73
2301	Hydro-Québec éclairage public	\$ 610.55
2302	Esdras Therrien 8hres $\frac{1}{2}$ loader à 30\$	\$ 255.00

Rés. no 37-85 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 5 août 1985, soient acceptées
tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 38-85 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 39-85

Patente Lot-18

Il est proposé,

Que la Municipalité demande au Ministère de l'agriculture, de
patenter le terrain que nous avons acheté de Monsieur Johnny Poitras, en 1964.

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer les papiers,
concernant cette démarche, pour et au nom de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

Monsieur Raymond Savard, donne avis de motion concernant le règlement des
vidanges.

Rés. no 40-85

Entrée supplémentaire
Michel Savard

Il est proposé,

que la demande faite par Michel Savard, concernant une grande
entrées sur la rue Leclerc, soit refusée, toutefois, la permission est accor-
dée au propriétaire d'en faire une à ses frais, en respectant les normes et
exigences mentionnées par la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-85

Comptes de taxes

Il est proposé,

que les comptes de taxes de la Municipalité soient faits
encore cette année par la M.R.C.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9h.15, P.M.

Henri Paul Chamberland
Caecilia Guerin D. sec. tr.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix,

7 ième jour d'octobre 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal,
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m.
et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland, Messieurs les Conseillers:

Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2303	Restaurant le Baleinier Réception les Français	\$ 145.45
2304	Garage St-Siméon 1 pompe à l'eau	\$ 42.17
2305	Matériaux de construction Morneau & Frères	\$ 31.07
2306	Garage Rémi Tremblay 6 disques pour camion	\$ 13.08
2307	M. Léon Savard voyage au barrage	\$ 20.00
2308	Mme Carmen Dufour salaire du 2 septembre au 28 septembre 85	\$ 626.12
2309	M. Albert Savard voyages	\$ 56.00
2310	Stéphane Boulianne Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2311	André Imbeault Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2312	Etienne Ouellet Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2313	Manon Foster Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2314	France Ouellet Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2315	Josée Caron Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2316	Murielle Ouellet Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2317	Glenna Caron Projet "Berges Neuves" période septembre 85	\$ 100.00
2318	M. Albert Savard 30 jours de chlore	\$ 217.00
2319	Ministère du Revenu Déductions	\$ 248.08
2320	Revenu Canada Impôt Déductions	\$ 219.67
2321	M. Albert Savard 114 hres de maintenance	\$ 514.54
2322	Tecnek Pièces pour camion	\$ 283.90
2323	Les Pétroles Irving huile chauffage	\$ 131.60
2324	Mme Carmen Dufour Rencontre & conférence-13 sept. Parc Saguenay	\$ 89.75
2325	Marché Dufour fournitures projet Berges Neuves	\$ 97.07
2326	Marché Dufour gas & fournitures	\$ 362.10
2327	Hydro-Québec éclairage public	\$ 579.06
2328	Ministère des Finances 3 analyses de l'eau	\$ 45.00
2329	Equipement G.M.M. Inc. encre & ruban	\$ 75.75
2330	M. Guy Perron voyage de terre	\$ 45.00
2331 à 2500	inclusivement chèques projet "Défi 85"	
2332	René Poitras fournitures	\$ 14.17
2501	J.A. Guérin & Fils Inc. Fournitures	\$ 81.05
2502	La Corporation du Comté Charlevoix-Est 13 feuillets de matrice 10.ch.	130.00
2503	Mac Donald & Fils Inc. Pièces pour la pompe doseuse	\$ 66.82
2504	Corp. Dev. Inc. Charlevoix-Est cotisation	\$ 149.28



Rés. no 39-85

Il est proposé,

que la Municipalité accepte les minutes du 9 septembre 1985, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-85

Don

Il est proposé,

qu'un montant de \$ 50.00 soit versé à la Fabrique Saint-Firmin, pour leur souper paroissial et annuel.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42-85

subvention
aux Loisirs.

Il est proposé,

que Carmen Dufour, secrétaire-trésorière soit dûment mandatée pour compléter et signer la demande de subvention concernant le Comité de Loisirs;

- 2.- Qu'un groupe ou un organisme est chargé d'effectuer une consultation des citoyens et citoyennes en matière de loisir sur le territoire de la municipalité;
- 3.- Que les sommes allouées dans le cadre de ce programme serviront exclusivement à des fins de loisir et s'ajouteront au budget régulier en loisir de la Municipalité;
- 4.- Que les réponses fournies aux sections "B" et "C" de ce formulaire ont reçu l'approbation du Conseil municipal.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 43-85 Il est proposé,

Contrat d'entretien
d'hiver

que le contrat de l'entretien d'hiver de la municipalité, soit: l'entretien de la rue Leclerc, la cour municipale, le chemin conduisant au dépotoir, y compris le sablage de la rue Leclerc et le déblayement des portes du garage abritant le camion à incendie, soit donné au Garage Saint-Siméon Inc. pour une période de trois ans au prix de \$ 5,980, pour la première année et la 2 ième année sera index selon statistique Canada tout comme la 3 ième année aura aussi droit à l'indexation. Le tout sera spécifié dans un contrat que l'entrepreneur sera appelé à signer.

Accepté.

Rés. no 44-85

Excursions
Maritimes Charle-
voix vs local

Suite à la demande faite à la Municipalité, par Monsieur Horace Desgagnés au nom des Excursions Maritimes Charlevoix Inc, pour que cette dernière reçoive une diminution du montant initial versé (2000.\$) lors de la location de la deuxième billetterie sur le quai, les membres du Conseil Municipal refuse cette demande, car il y a eu une dépense d'argent et de temps pour faire ce bureau et d'autres entrepreneurs étaient intéressés de louer ce local.

Donc étant donné que cette compagnie a loué ce local, cet argent a servi à payer seulement les dépenses encourues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-85

Firme Géohydrotek

Il est proposé,

que la municipalité accepte la soumission de la Firmé Géohydrotek Inc. au prix pouvant aller jusqu'à la somme de 20 630.\$ pour effectuer une étude hydrogéologique.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-85

Cotisation

Il est proposé,

que la municipalité paie sa quote-part à la Corporation de Développement Industriel de Charlevoix-Est soit le montant de \$ 149.28

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 47-85

Ministère des
Transports vs
approches du chemin

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Ministère des Transports, pour que ce dernier vienne faire une inspection le long de la route 138, soit devant chez J. Arthur Rochefort jusque chez Monsieur Esdras Therrien, pour juger du besoin pressant de solutionner l'eau qui reste sur l'asphalte et qui peut causer des accidents. Il est aussi essentiel que les approches du chemin soient relevées et arrangées.

Acceptée à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9.30 p.m.

Henri Paul Chouhrelaud
Carmen Guin D. sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4 ième jour de novembre 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal,
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 hres p.m.
et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le pro-maire, Raymond Savard, Messieurs les Conseillers:
Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2505	Petite Caisse	\$	69.18
2506	Fabrique St-Firmin Don pour le souper	\$	50.00
2507	(Francis Savard) <u>annulé</u>		
2508	Julien Savard 3hres de maintenance à 5\$	\$	15.00
2509	Esdras Therrien 2 hres de loader à 30\$	\$	60.00
2510	Formules municipales Ltée Formulaire	\$	69.14
2511	Imprimerie de Charlevoix Inc. papeterie	\$	32.74
2512	J.A. Guérin & Fils Inc. Fournitures diverses	\$	111.49
2513	Bell Canada téléphone	\$	101.65
2514	L.P. Tanguay Ltée achat de chlore et contenants) <u>annulé</u>	\$	
2515	Albert Savard 61 hres de maintenance	\$	414.70
2516	Safety Supply Fournitures	\$	294.19
2517	Réal Huot Pièces d'aqueduc	\$	52.19
2518	Carmen Dufour salaire - période du 30/09/85 au 26/10/85	\$	626.12
2519	Ministère du Revenu déductions	\$	228.96
2520	Revenu Canada Impôt déductions	\$	194.89
2521	Albert Savard 31 jours de chlore	\$	217.00
2522	Marché C. Dufour Inc. Gas & fournitures	\$	170.41
2523	M. Henri-Paul Chamberland rémunération comme maire	\$	1949.00
2524	M. Albert Boulianne rémunération conseiller	\$	650.00
2525	M. Charles-Henri Dufour rémunération conseiller	\$	650.00
2526	Mme Thérèse Gaudreault rémunération conseillère	\$	650.00
2527	M. Léo Dallaire rémunération conseiller	\$	650.00
2528	M. Jean-Paul Boulianne rémunération conseiller	\$	650.00
2529	M. Raymond Savard rémunération conseiller	\$	650.00
2530	Stéphane Boulianne Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2531	André Imbeault Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2532	Etienne Ouellet Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2533	Manon Foster Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2534	France Ouellet Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2535	Josée Caron Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2536	Murielle Ouellet Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2537	Glenna Caron Projet "Berges Neuves" octobre 85	\$	100.00
2538	L.P. Tanguay Ltée achat de chlore et contenants	\$	127.50
2539	L.G. Dufour & Fils Inc. huile à chauffage	\$	257.63
2540	Société Touristique du Fjord Cotisation 85	\$	1000.00



Chèque no 2541

Consultants BPR Recherche en eau souterraine

\$ 901.46

Rés. no 48-85

Il est proposé,

que la Municipalité accepte les minutes du 7 octobre 1985, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 49-85

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Société Touristique du Fjord -

Discuter priorités de l'échéancier. Répartir les montants à payer per capita.

Rés. no 50-85

Il est proposé,

Approbation du rapport
pour route Leclerc

que le conseil approuve le rapport, relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à \$ 5398.49.

que le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le ministère des Transports a accordée.

que les travaux ont été réalisés sur les chemins municipaux verbalisés et à l'entretien de la municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 51-85

Il est proposé,

Loisirs vs Municipalité

qu'une rencontre soit planifiée entre la Municipalité et les membres du comité de Loisirs pour discuter de leurs problèmes et essayer de trouver ensemble le moyen de mieux réussir.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 52-85

Association
Canadienne des
Assureurs

Il est proposé,

que la Municipalité avise l'Association Canadienne des Assureurs, pour leur spécifier que notre Municipalité de Baie Ste-Catherine, fait partie du Comté de Charlevoix, et nous voudrions que toute la classification se rapportant à notre Municipalité soit vérifiée.

Accepté à l'unanimité.

Envoyer lettre enregistrée au Club du Lac Fontaine - déchets.

L'assemblée est terminée à 8 hres 15 min. p.m.

Henri Paul Choucheuland Maire
Osmer Guerin D. sec-trés



PROVINCE DE QUEBEC

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de décembre 1985. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 hres p.m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le maire, Henri-Paul Chamberland, Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.
Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2542	Centre social Louis Braille Inc.	don	\$	25.00
2543	Hydro - Québec	éclairage public	\$	598.35
2544	Hydro - Québec	éclairage & chauffage salle	\$	112.13
2545	Hydro - Québec	bâtisse chlore	\$	30.22
2546	Deschesne, autos, pièces	Fournitures	\$	110.97
2547	Stéphane Boulianne	"Projet Berges Neuves"	\$	50.00
2548	André Imbeault	" "	\$	50.00
2549	Etienne Ouellet	" "	\$	50.00
2550	Manon Foster	" "	\$	50.00
2551	France Ouellet	" "	\$	50.00
2552	Josée Caron	" "	\$	50.00
2553	Murielle Ouellet	" "	\$	50.00
2554	Glenna Caron	" "	\$	50.00
2555	Mlle Diane Perron Boulianne		\$	200.00
2556	Mme Carmen Dufour	salaire du 28/10/85 au 30/11/85	\$	782.65
2557	Bell Canada	téléphones	\$	118.79
2558	Equipement gm, Inc.	Contrat d'entretien du photocopieur	\$	360.00
2559	Les Pétroles Irving Inc.	huile à chauffage	\$	267.92
2560	"Petite Caisse"		\$	57.57
2561	Comité des loisirs Baie Ste-Catherine	dubvention	\$	1,000.00
2562	Réal Huot	Pièces d'aqueduc	\$	26.00
2563	Albert Savard	30 jours de chlore	\$	217.00
2564	Gelko Express	Transport	\$	49.20
2565	Albert Savard	36 hres de maintenance à 7.\$	\$	228.28
2566	Revenu Canada Impot	déductions	\$	111.61
2567	Ministère du revenu	déductions	\$	175.98
2568	Marché C. Dufour	Gas & fournitures	\$	118.17
2569	Annulé			
2570	Mme Marianna Asselin	ménage de la salle	\$	240.00
2571	Tecnek	Pièces camion	\$	267.50
2572	Comité Liturgique	don	\$	25.00



Rés. no 53-85 Il est proposé,

que la municipalité accepte les minutes du 4 novembre 1985, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 54-85 Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 55-85 Il est proposé,

Demande

à Compagnie Price

qu'une demande officielle, faite par voie de résolution et suivant la demande antérieure en date du mois d'août 1985, soit demandée à la Compagnie Price, concernant la location de terrain situé au quai de Baie Ste-Catherine et tel que mentionné sur le plan ci-annexé.

C'est un prêt à usage qui pourrait être annulé sur avis, par écrit, dans un délai de 30 jours. Advenant une demande d'achat du terrain, à la Compagnie, par un organisme ou personne, à moins d'ordonnance gouvernementale, la préférence sera accordée à la municipalité pour effectuer cet achat, pour le même montant qu'il lui est offert.

que le Maire Henri-Paul Chamberland et la secrétaire, Carmen Dufour, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, cette entente avec la compagnie Price.

Accepté à l'unanimité.

Résolution à être rectifiée à la prochaine assemblée.

Rés. no 56-85 Il est proposé,

Acceptation

travaux route

N-D. de l'espace

rue Leclerc

que la municipalité accepte les travaux qui ont été effectués dans la rue Leclerc et sur la route Notre-Dame de l'Espace. Ces chemins sont verbalisés et à l'entretien de la municipalité.

Résolution acceptée en réunion, le 21 novembre et devra être rectifiée à la prochaine assemblée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57-85 Il est proposé,

Lettres patentes

du lot 138

que la municipalité engage les services d'un arpenteur géomètre pour arpenter et cadastrer le terrain nous appartenant et faisant partie du lot 18.

Accepté à l'unanimité.



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

Assemblée spéciale 27 ième jour de décembre 1985. Assemblée spéciale du
Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
Prévisions bud- la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation
gétaires 1986 qui a été envoyée aux membres le 23 décembre 1985.

Cette assemblée a pour buts:

- 1.- Etude des prévisions budgétaires pour 1986
- 2.- Acceptation des prévisions
- 3.- Déterminer le taux des taxes pour 1986.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour
Thérèse Gaudreault et Raymond Savard

Tous formant quorum.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 1986

REVENUS

Taxes foncières générales	27 208
Repartition locale	3 200
eau	20 880
Enlèvement des ordures	2 900

Total	<u>54 188</u>
-------	---------------

Gouvernement du Québec	<u>3 601</u>
------------------------	--------------

Recettes de sources locales	
droits sur les divertissements	14 000



Affectation du surplus	10 000	
<u>Total de revenus de sources locales</u>		81 789

TRANSFERTS INCONDITIONNELS

Péréquation	16 226	
Autres (télé-communications)	9 298	

TRANSFERTS CONDITIONNELS

Assainissement des eaux	12 893	
Sports et loisirs	1 000	

GRAND TOTAL DES RECETTES		<u>121 206</u>
--------------------------	--	----------------

DEPENSES

Administration générale

Législation	8 500	
Application de la loi	1 000	
Gestion financière & administrative	17 500	
Greffe	1 200	
Autres	500	

28 700

Sécurité publique	<u>1 000</u>	
-------------------	--------------	--

TRANSPORT

Administration	4 500	
Voirie Municipale	5 000	
Enlèvement de la neige	5 980	
Eclairage des rues	6 800	

22 280



HYGIENE DU MILIEU

Administration	5 000
purification & traitement de l'eau	3 000

réseaux de distribution	25 787
réseau d'égout	3 000
Enlèvement des ordures	3 200

39 987

Urbanisme & Mise en valeur du territoire	<u>5 000</u>
---	--------------

Loisirs & culture

Bibliothèque	600
Loisirs	1 000

Autres dépenses

frais de financement à la charge de la municipalité	15 293
--	--------

Autres	5 900
--------	-------

Total	<u>21 193</u>
-------	---------------

Grand total des DEPENSES

120 160

Rés. no 60-85 Suite à l'étude des prévisions budgétaires de la Municipalité pour
Prévisions budgétaires l'année 1986,
taires.

Il est proposé,
que les prévisions budgétaires pour l'année 1986,
soient acceptées tel que présentées.

Accepté



Rés. no 61-85

Taux des taxes 1986

Considérant que notre règlement nous permet d'imposer les taxes par simple résolution,

Il est proposé,

Que le taux de la taxe foncière pour l'année 1986 soit de 0.96 cents du \$ 100. d'évaluation

la taxe d'aqueduc sera de 180.00\$

la taxe de vidange sera de 25.00\$

la taxe spéciale de de 25.00\$ par propriétaire

Accepté à l'unanimité.

l'Assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dufour sec. trés.



Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de janvier 1986. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 hres p.m., et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le maire, Henri-Paul Chamberland, Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard, conseillers, tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2573	Bell Canada	\$	105.14
2574	Commission Scolaire Laure Conan	\$	1.00
2575	M. Jean-Claude Goyette, Avocat- Honoraire prof.	\$	25.00
2576	M. Albert Savard 26 hres de maintenance	\$	181.24
2577	M. Albert Savard 31 jours de chlore	\$	217.00
2578	M. Albert Savard 4% de vacances	\$	121.04
2579	Mme Carmen Dufour Salaire du 1er déc. au 29 déc.	\$	626.12
2580	Mme Carmen Dufour 6% rémunération vacances	\$	531.12
2581	Hydro-Québec éclairage public	\$	579.06
2582	Petite Caisse	\$	37.64
2583	Marché Dufour Inc. gas et fournitures	\$	262.73
2584	Poitras, Bergeron, Lavigneur, Ass. Inc.	\$	3,712.54
2585	BCP Région Québec Cotisation	\$	586.30
2586	Conseil économique & Social Cotisation	\$	53.30
2587	Garage St-Siméon entretien d'hiver	\$	2,990.00
2588	Ministère du Revenu "déductions"	\$	160.50
2589	Revenu Canada Impôt "déductions:"	\$	138.70

Rés. no 01-86

Il est proposé,

que la municipalité accepte les minutes du 3 décembre et 27 décembre 1985, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 02-86

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 03-86

Il est proposé,

que la résolution no 55-85 soit annulée et que la présente résolution remplace cette dernière:

Il est proposé,

Qu'une demande officielle, faite par voie de résolution et suivant la demande antérieure en date du mois d'août 1985, soit demandée à la Compagnie Price, concernant la location de terrain situé au quai de Baie Ste-Catherine et tel que mentionné sur le plan ci-annexé.

C'est un prêt à usage qui pourrait être annulé sur avis, par écrit, dans un délai de 30 jours.

que le Maire Henri-Paul Chamberland et la secrétaire Carmen Dufour soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, cette entente avec la compagnie Price.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 04-86

Il est proposé,

qu'un appui soit donné à la Coopérative de Câblodistribution de St-Fidèle. Nous les appuyons dans leurs démarches, en vue d'être aidé financièrement par le Gouvernement.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.30 hres, p.m.

Henri Paul Chamberland Maire
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de février 1986. Assemblée régulière
du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault
Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2590	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	255.42
2591	Bell Canada	téléphone	\$	80.73
2592	M. R. C. Charlevoix-Est		\$	2405.33
2593	Plein Jour sur Charlevoix	publicité	\$	48.00
2594	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	267.49
2595	Construction Sacré-Coeur Ltée	creusage	\$	720.00
2596	Marché C. Dufour Inc.	fournitures & gas	\$	133.90
2597	Réal Huot Inc.	pièces d'aqueduc	\$	69.09
2598	M. Pierre Savard	5 hres de maintenance	\$	25.00
2599	M. Luc Therrien	5 hres de maintenance	\$	25.00
2600	M. Daniel Dufour	5 hres de maintenance et 3 voyages	\$	35.00
2601	M. Albert Savard	51 hres de maintenance	\$	290.45
2602	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2603	Mme Carmen Dufour	Salaire du 29 déc. au 1er fév.	\$	782.65
2604	Hydro-Québec	éclairage public	\$	598.35
2605	Hydro-Québec	bâtisse du chlore	\$	61.02
2606	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	144.88
2607	Centre des données fiscales	" "	\$	129.46



Chèque no 2508	Équipement G. M. M. Inc.	sachet de poudre	\$	34.88
2509	Poitras, Bergeron, Lavigueur Inc.	ass. cautionnement		100.00
2510	Corporation de Développement Ind.	cotisation	\$	117.87
Rés. no 5-86	Il est proposé, que la Municipalité accepte les minutes de l'assemblée du 3 janvier 1986, tel que lecture faite. Accepté à l'unanimité.			
Rés. no 6-86	Il est proposé, que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés. Accepté à l'unanimité.			
Rés. no 7-86	Il est proposé, que le gentilé officiel de la Municipalité soit: Baie-Catherinois --- Baie-Catherinoise. Accepté à l'unanimité.			
Rés. no 8-86	Il est proposé, que la Municipalité entrevoit la possibilité de s'inscrire dans un projet Berges Neuves "Nettoyage 1986" auprès de l'Environnement. Accepté à l'unanimité.			
Rés. no 9-86	Il est proposé, qu'à l'avenir les photo-copies soient chargées au prix de 0.50 prix unitaire et qu'un organisme paye 0.15 pour 10 feuilles et plus. Accepté à l'unanimité.			
Rés. no 10-86	Il est proposé, que la Municipalité achète une balayeuse usagée au prix de \$ 150.00. Accepté à l'unanimité.			



Permis de construction

Permis de construction accordé à Autobus Carmen Inc. pour construction et aménagement de 9 à 12 motels.
devra être soumis à M. R. C. Charlevoix-Est

Rés. no 11-86

Il est proposé,
que Monsieur Charles-Henri Dufour, soit nommé pro-maire pour une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire au Loisir pour arrosage du soir.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Henri Paul Dufour
Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de mars 1986. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Pro-
vince de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault,
Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2611	Mme Marianna Asselin	achat de balayeuse	\$	150.00
2612	Hydro-Québec	éclairage public	\$	735.49
2613	M. Henri-Paul Chamberland	voyage à Québec 20/02/86	\$	102.00
2614	Mme Carmen Dufour	dépenses voyage 20/02/86	\$	61.00
2615	Mme Jean-Louis Ouellet	don pour S I S	\$	100.00
2616	Dicom Express Québec	fret	\$	29.10
2617	Les Pétroles Irving Inc.	huile chauffage	\$	290.80
2618	Bruno Harvey Enr.	réparation électrique	\$	81.96
2619	Pièces d'autos Deschênes Enr.	lumière sentinelle	\$	46.82
2620	Bell Canada	téléphone	\$	148.11
2621	Régie de l'ass auto du Québec	immatriculation 2 camions		278.00
2622	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures	\$	76.27
2623	M. Albert Savard	28 jours de chlore	\$	196.00
2624	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 fév. au 1er mars	\$	671.88
2625	Mme Carmen Dufour	achat de timbres pour taxes	\$	99.96
2626	M. Henri-Paul Chamberland	voyage à Anse St-Jean	\$	73.20
2627	M. Albert Savard	27 hres de maintenance	\$	168.00
2628	Equipement G.M.M. Inc.	poudre photo-copieur	\$	69.76
2629	Réal Huot Inc.	réflecteur borne à incendie	\$	67.74



2630	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	101.88
2631	Centre des Données fiscales	" "		92.52

Rés. no 12-86 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 3 février 1986,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13-86 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 14-86 Il est proposé,
Que la Municipalité de Baie Ste-Catherine demande
au Ministère des Affaires Inter-gouvernementales, la permission de
former un organisme à but non-lucratif, à vocation touristique et
récréative.
Cet organisme devra promouvoir la venue du touriste dans
notre milieu et s'occuper des tâches saisonnières, inhérentes à cette
fonction.
Nous demandons au Ministère de procéder, si cela est possible
à l'étude de notre demande dans un bref délai, car il faut déjà penser
à la saison touristique.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-86 Suite à une rencontre que nous avons eue dernièrement avec des inter-
venants pour le développement du chemin routier entre Baie Ste-Catherine
et Petit-Saguenay,

Il est proposé,
qu'un montant de \$ 200.00 soit déposé pour payer un ur-
banisme, afin d'obtenir un mémoire que nous pourrions déposer conjoin-
tement avec la Municipalité de Petit-Saguenay.
Ce mémoire serait déposé aux audiences publiques qui au-



ront lieu au début d'avril, dans le cadre du Développement touristique récréatif et cultuel, du Saguenay, Lac-St-Jean- Chibougamau Chapais.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 16-86

Il est proposé,
que le compte produit par M. Louis Ouellet, concernant le dégelage de l'eau, soit refusé.

Accepté

Rés. no 17-86

Il est proposé,
que la Firme Charette, Fortier, Hawey Touche Ross, soit engagée pour la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 1985 et que ce mandat soit maintenu pour l'année 1986.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 18-86

Il est proposé,
qu'un don de \$ 10.00 soit donné à la Croix Rouge par l'entremise de Mme Yolande Asselin.

Accepté à l'unanimité.

Permis de construction

Un permis de construction est accordé à Monsieur Carol Arbour, pour installation de 8 cabines sur son terrain, le tout soumis à la M. R. C. de Charlevoix-Est.

Rés. no 19-86

Il est proposé,
que la Municipalité augmente le salaire de la secrétaire-trésorière de \$ 20. de plus par semaine, rétroactif au 1er février 1986.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 20-86 Il est proposé,

qu'à l'avenir le prix fixé pour payer le kilométrage fait pour les besoins de la Municipalité, soit rénuméré au taux de 0.30 cent du kilomètre.

Accepté à l'unanimité.

Appuie au Club Bon Coeur des Cardiaques de Charlevoix.
Compte Navimex

L'assemblée est terminée à 8.30 p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dufour secrétaire



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour d'avril 1986. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2632	M. Henri-Paul Chamberland	avance sur salaire	maire	\$	668.00
2633	Mme Yolande Asselin	don Croix Rouge		\$	10.00
2634	M. Maurice Harvey	voyage à la Baie	324 kilomètres	\$	97.20
2635	Ministre des Finances	frais corp. de développement		\$	25.00
2636	M. Henri-Paul Chamberland	avance sur salaire	maire	\$	166.67
2637	Hydro-Québec	salle éclairage et chauffage		\$	417.20
2638	Hydro-Québec	éclairage public		\$	650.44
2639	Hydro-Québec	chauffage de bâtisse		\$	101.03
2640	M. Guy Perron	nettoyage de fossès	Deneigement	\$	400.00
2641	Charette, Trottier, Hawey & Ass.	frais vérification		\$	1380.00
2642	Ministère de l'Environnement	test d'eau		\$	15.00
2643	Bell Canada	téléphone		\$	50.64
2644	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie		\$	13.77
2645	Boivin Gauvin Inc.	pièces d'aqueduc et incendie		\$	491.83
2646	Mme Carmen Dufour	dépenses voyage à Alma		\$	57.00
2647	M. Albert Savard	54 hres de maintenance		\$	352.87
2648	M. Luc Therrien	4 hres de maintenance		\$	20.00
2649	M. François Savard	4 hres de maintenance		\$	20.00
2650	M. Daniel Asselin	"	"	\$	20.00
2651	M. Roméo Therrien	"	"	\$	20.00
2652	M. Régis Savard	"	"	\$	20.00
2653	M. André Imbeault	"	"	\$	20.00
2654	M. Pierre Savard	"	"	\$	20.00



Chèque no 2655	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 mars au 29 mars	\$	671.88
2656	Les Pétroles Irving Inc.		\$	134.90
2657	J. A. Guérin & Fils Inc.	calcium	\$	26.50
2658	M. Henri-P Chamberland	voyage à Alma	\$	129.60
2659	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures	\$	185.81
2660	M. Albert Savard	31 jours de chlore	\$	217.00
2661	M. Cha-Henri Dufour	voyage à Cap à l'Aigle	\$	40.50
2662	Hydro-Québec	éclairage public	\$	692.83
2663	Les Pétroles Irving Inc		\$	357.88
2664	Ministère du Revenu Prov.	déductions	\$	122.78
2665	Centre des Données fiscales	déductions	\$	120.88

Rés. no 21-86 Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 3 mars soient acceptées tel que lu.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-86 Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-86 Il est proposé,

Assurances

qu'une demande soit faite à la Compagnie d'assurances Poitras, Bergeron, Lavigueur & Ass., de bien vouloir enlever sur la police d'assurances de la Municipalité la clause " Chaudière & Machinerie", car cette clause ne s'applique pas à nous.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 24-86 Il est proposé,

Don

qu'un montant de 50.00\$ soit donné à la Fabrique Saint-Hubert, pour le succès de leur souper paroissial.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 25-86

Permis spécial
temporaire

Il est proposé,

qu'une permission temporaire soit donnée au Restaurant le Baleinier, pour placé sur son terrain, une roulotte servant de "bureau". Il est à noter que ce permis est temporaire

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 26-86

Bibliothèque municipale

Il est proposé,

que Mme Thérèse Gaudreault soit désignée comme représentante de la bibliothèque municipale et Mme Nicole Foster comme responsable.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-86

Garde-feu municipal

Il est proposé,

que M. Albert Savard soit nommé " garde-feu " municipal pour la saison 1986.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28-86

Subvention pour les
chemins municipaux

Il est proposé,

qu'une demande de subvention soit faite auprès du Député de Charlevoix, de l'ordre de 15,000\$ pour nous permettre de finir d'améliorer notre réseau routier municipal, spécifiquement la route Leclerc. Il serait préférable d'obtenir une rencontre avec Monsieur Daniel Bradet, Député.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-86

Voie d'évitement sur
la route 138

Il est proposé,

que la Municipalité réitère sa demande auprès du Ministère des Transports, afin d'obtenir qu'une voie d'évitement soit réalisée le long de la route 138, précisément au vieux quai de Baie Ste-Catherine. Nous connaissons l'achalandage touristique à cet endroit et nous voulons éviter le risque d'accidents.

Accepté à l'unanimité.



AVIS DE MOTION

Avis de motion proposé par Monsieur Léo Dallaire sur le règlement des vidanges, règlement no 27.

Avis de motion donné par Mme Thérèse Gaudreault, sur le règlement no 5 règlement de l'aqueduc municipal.

M. Léo Dallaire donne Avis de motion, au sujet du règlement no 22, règlement de la construction.

M. Raymond Savard donne Avis de motion concernant le règlement no 30-85 règlement se rapportant au quai de Baie Ste-Catherine.

L'assemblée est terminée à 10 heures p.m.

Henri Paul Chauseland
Carmen Dufour secrétaire



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

5 ième jour de mai 1986. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit daNS LA Salle municipale à 7 heures du soir et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Monsieur Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation.

chèque no 2666	Monsieur Henri-Paul Chamberland voyages à Québec & baie Saint-Paul	\$	234.90
2667	Mme Carmen Dufour dépenses de voyages	\$	50.84
2668	M Albert Savard 30 jours de chlore	\$	210.00
2669	annulé		
2670	Société Touristique du Fjord cotisation 86	\$	1577.00
2671	Mme Carmen Dufour salaire du 30 mars au 3 mai	\$	839.85
2672	Marché C. Dufour Inc. gas & fournitures	\$	150.32
2673	Les Editions F.M.Ltée mise à jour du code municipal	\$	25.00
2674	Imprimerie de Charlevoix Inc. fournitures de bureau	\$	523.30
2675	J.A.Guérin & Fils Inc. batterie d'auto & fournitures	\$	108.02
2676	M.Albert Savard 52 hres de maintenance	\$	339.40
2677	Fabrique Saint-Firmin don pour le souper	\$	50.00
2678	Conseil Economique & Social cotisation	\$	52.00
2679	Revue Echo-Logique Mémoire aux audiences	\$	200.00
2680	Poitras, Bergeron, Lavigueur & Ass. ass.-pompiers		56.68
2681	Ministère du Revenu Prov, déductions	\$	146.17
2682	Centre des Données fiscales " "	\$	143.22
2683	Hydro-Québec éclairage public	\$	684.03
2684	Hydro-Québec éclairage & chauffage salle	\$	287.67
2685	Hydro-Québec bâtisse du chlore	\$	73.43

Rés, no 30-86

Il est proposé,

que la lecture de l'assemblée du 7 avril 1986, soit acceptée tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 31-86

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32-86

Suite à l'avis de motion donnée antérieurement, concernant le règlement no 22,

Il est proposé par M. Raymond Savard
secondé par M. Léo Dallaire,

que le nouveau règlement concernant
la construction soit accepté et qu'il entre en vigueur immédiatement.
Ce nouveau règlement portera le numéro 22-86

Accepté à l'unanimité.

M. Charles-Henri Dufour donne Avis de motion concernant le règlement
no 21, règlement concernant l'émission des permis de brûlage.

Rés. no 33-86

Il est proposé par M. Albert Boulianne,
secondé par M. Léo Dallaire,

que M. Aimé Poitras soit nommé
"Inspecteur en bâtiments"

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 34-86

Il est proposé,
que le prix d'un permis de construction soit fixé à
\$ 50.00 et le prix du permis de renovation soit de \$ 20.00.
Sur ce montant 40.00\$ sera donné à l'inspecteur en bâtiments pour les
nouvelles construction et 10.00\$ lui sera donné lors des permis de renovation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35-86

Il est proposé,
qu'une demande soit faite à Transports Canada pour
que le quai de Baie Ste-Catherine soit cédé à la Municipalité et qu'il devienne propriété municipale.
Advenant l'impossibilité d'accepter notre demande, nous sommes intéressés,
quand même, à renouveler le bail.

Accepté à l'unanimité



RÉS.no 35-86

Il est proposé,

que les changements apportés au permis de construction de motels de M.Carol Arbour soient acceptés tel que demandé.

Accepté

L'assemblée est terminée à 9.45 p.m.

Henri Paul Arbour
Carmen Dufour sec. trés.

SERMENT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Je, soussigné, ayant été nommé INSPECTEUR EN BÂTIMENTS, pour la Municipalité de Baie Ste-Catherine, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette tâche au meilleur de mes connaissances, sans partialité, avec justice et pour le bien-être de toute la collectivité.

Ainsi que Dieu me soit en aide!

Et j'ai signé, à Baie Ste-Catherine, ce 13^{ième} jour du mois de mai 1986.

INSPECTEUR: *Rimé Potras*

Assermenté devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 13^{ième} jour de mai 1986.

SEC. TRÉS: *Carmen Dufour*



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2 ième jour de juin 1986. Assemblée régulière du Conseil
Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle muni-
cipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. Le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour,
Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond
Savard.

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2686	Garage St-Siméon Inc.	balance sur contrat d'hiver	\$	2	990.00
2687	Petite Caisse				64.54
2688	Bell Canada	téléphone			78.24
2689	M. Henri-Paul Chamberland	Voyages à Baie St-P. -- Québec			233.40
2690	Mme Carmen Dufour	Dépenses de voyages			83.28
2691	Commission Municipale de Québec	obligations		7	293.08
2692	J. A. Guérin & Fils Inc.	fournitures			29.38
2693	M.R.C. Charlevoix-Est	comptes de taxes & papeterie			223.05
2694	Les Pétroles Irving Inc.	huile à chauffage			154.25
2695	Ministre des Finances	analyse de l' eau (4)			60.00
2696	Garage St-Siméon Inc,	sablage de rue Leclerc			144.00
2697	Commission de la Santé & Sécurité	cotisation		1	767.42
2698	Bell Canada	téléphone			145.06
2699	Laboratoire de Construction du Québec	analyse de l'eau spécial			200.00
2700	M. Albert Savard	31 jours de chlore			217.00
2701	M. Raymond Savard	voyage à S.T. DU F. 21/5/86			30.70



Chèque no 2702	Mme Carmen Dufour	salaire du 4 au 31 mai	\$	671.88
2703	Mme Marianna Asselin	2 salons, entretien, grand-ménage		225.00
2704	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures		226.11
2705	M. Albert Savard	67 hres 2 voyages à St-Siméon et 1 valve		486.29
2706	M Pierre Savard	5 hres maintenance		25.00
2707	M Luc Therrien	5 hres maintenance		25.00
2708	M André Asselin	5 hres maintenance		25.00
2709	Tecnek (Malbaie) Inc.	pièces de camion		38.68
2710	Les Pétroles Irving Inc.	ass-chauffage		84.90
2711	L & F Bouchard Inc.	3 hres de tracteur		210.00
2712	J.A.Guérin & Fils Inc.	fournitures		40.06
2713	Garage St-Siméon Inc.	5 et 1/2 loodeur		232.65
2714	M.Maurice Harvey	voyage à la Baie		97.20
2715	Revenu Canada Impôt	déductions		126.02
2716	Ministère du Revenu Prov.	déductions		130.55
2717	Bell Canada	téléphone		172.01
2718	Hydro-Québec	éclairage public		730.00
2719	Geohydrotek Inc.	recherches en eau		5 092.00

Rés. no 38-86 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 5 mai 1986, soient acceptées
tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 39-86 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 40-86 Il est proposé,
que la demande de Monsieur Germain Savard, concernant l'utilisa-
Chemin du barrage tion du chemin municipal (chemin du barrage) soit refusée.

Accepté

Rés. no 41-86 Il est proposé,
que la demande d'augmentation pour l'entretien de la salle munici-
Entretien de salle pale, faite par Mme Marianna Asselin , soit acceptée tel que ci-après mentionné:

Entretien: 25.00 par mois

Salon Funéraire: 50.00

Grand ménage: 35.00

Accepté



Rés. no 42-86

Il est proposé,

Compte NAVIMEX

qu'un mandat soit donné à Me Jean-Patrick Sullivan, pour que le montant dû par la Compagnie Navimex à la Municipalité de Baie Ste-Catherine, soit réclamé le plus tôt possible. Le montant dû plus les intérêts et les frais.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 43-86

Il est proposé,

Règlement no 27

vidanges

qu'un avenant soit ajouté au règlement des vidanges, règlement no 27; à savoir:

Lorsque le camion de vidanges doit se rendre sur le quai, le prix du voyage, camion plein ou moitié, sera de 50.00\$. Les déchets devront être placés dans des sacs de poubelle.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-86

Il est proposé,

que le règlement de brûlage, règlement no 21, soit remplacé par un nouveau règlement concernant plus d'explications et dont copie fera partie de cette assemblée.

Voir texte ci-annexé .

L'assemblée est terminée à 8.45 hres p.m.

Henri Paul Chamberland
Carmen Dufour sec. tris



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de juillet 1986. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Charles-Henri Dufour, Thérèse Gaudreault
Léo Dallaire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2720	Restaurant le Baleinier Inc. repas	88.12\$
2721	M. Michel Plourde projet archéologique	1000.00\$
2722	M. Albert Savard salaire finissant le 21/06/86	258.57
2723	M. Albert Savard le 28/06/86	258.57
2724	Béton Dallaire Ltée 3 hres pelle dépotoir	150.00
2725	Société Touristique du Fjord remplace chèque # 2670	1577.00
2726	M. Raymond Savard voyage à la Baie 26/06/86	97.20
2727	Mme Annette Chamberland feuille de tuyau d'égoût	20.15
2728	Marché C. Dufour Inc. gas & fournitures	358.07
2729	M. Albert Savard 30 jours de chlore	210.00
2730	Westburne Québec pièces d'aqueduc	69.26
2731	Purolator Courrier transport	12.10
2732	Corp. Dév. Industrielle Charlevoix-Est cotisation	117.87
2733	M. Albert Savard salaire finissant le 5/07/86	258.57
2734	Mme Carmen Dufour salaire période du 1er juin au 28 juin	671.88
2735	M. Albert Savard 23 hres maintenance mois de juin	161.00
2736	J.A. Guérin & Fils Inc. fournitures	89.78
2737	M. Esdras Therrien 2 voyages de gravier	40.00
2738	M. Aimé Poitras Inspecteur en bâtiments	80.00
2739	Ministère du Revenu Provincial déductions	139.62
2740	Centre des Données fiscales déductions	138.20



Rés. no 45-86

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 2 juin 1986, soient acceptées tel que lecture faite.

accepté à l'unanimité.

Rés no 46=86

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payée tel que présentés.

accepté à l'unanimité

Rés. no 47-86

Il est proposé,

que la demande faite par les Fermières, pour avoir la permission de défricher autour de leur bâtisse, soit acceptée.

accepté à l'unanimité.

Rés. no 48-86

Il est proposé,

PATATES FRITES

que la demande de Monsieur Yvon Vézina concernant l'implantation d'une roulotte à patates frites, dans les limites du village soit refusée.

accepté à l'unanimité

Rés. no 49=86

Il est proposé,

DÉPENSES DU PROJET
FOUILLES ARCHÉOLOG-
GIQUES

que les chèques se rapportant au projet de fouilles archéologiques soient faites normalement pour la bonne marche du projet. Il s'agit de chèques de salaire, dépenses se rapportant à ce projet.

accepté à l'unanimité.

Rés. no 50=86

Il est proposé,

DÉCHETS DU QUAI

que la Municipalité accepte d'aller ramasser les poubelles au quai de la Traverse, deux fois par semaine, jusqu'à la fin de la saison touristique, soit jusqu'au début d'octobre. Le montant demandé pour ce service est de 1,000\$. Les déchets devront être placés dans des sacs de poubelle. Les sacs seront remplacés par la Société des Traversiers.

accepté à l'unanimité.



Rés. no 51=86

APPUIE AU COMITÉ
de loisir

Il est proposé,

que la Municipalité appuie la demande présentée par le Comité de Loisirs, au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme PADEL. Cette demande est de l'ordre de 10,189\$ et nous espérons que le Ministère comprendra l'urgent besoin du recouvrement du Centre de Loisirs.

accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 9.30 hres p.m.

Hélène Paul Chouinard Sec. Trés.
Carmen S. Dufour sec. tris



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4 ième jour d'août 1986. Assemblée régulière du Conseil Municipal
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures
p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault, Léo Dallaire
Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation

Chèque no 2741	Hydro-Québec	éclairage de bâtisse	47.43
2742	" "	chauffage de la salle	129.30
2743	" "	éclairage public	706.45
2744	Bell Canada	téléphone	173.92
2745	M.Albert Savard	salaire finissant le 12/07/86	258.57
2746	M.Albert Savard	" " le 19/07/86	258.57
2747	M.René Poitras	divers	20.05
2748	Le Baleinier Inc.	repas	83.34
2749	M.Albert Savard	salaire finissant le 25/07/86	258.57
2750	M.Albert Savard	" " le 02/08/86	258.57
2751	Marché C.Dufour Inc.	gas & fournitures	325.06
2752	Garage St-Siméon Inc.	7 1/2 hres loodeur	317.25
2753	M.Esdras Therrien	2 voyages de gravier	40.00
2754	Mme Carmen Dufour	salaire du 29 juin au 2 août	839.85
2755	M.Albert Savard	31 jours de chlore	217.00
2756	Ministère du Revenu Prov.	déductions	226.25
2757	Centre des Données fiscales	" "	229.86
2758	M.Albert Savard	salaire finissant le 9/08/86	258.57
2759	M.Albert Savard	salaire finissant le 16/08/86	258.57



Rés. no 52-86

Il est proposé,

Que les minutes de l'assemblée du 7 juillet 1986, soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 53-86

Il est proposé,

Que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 54-86

Il est proposé,

Que la Municipalité appuie le Club de l'Age d'Or de La Malbaie dans leurs revendications, concernant la fermeture temporaire de leur centre de services.

Nous espérons que le Ministère concerné, changera leur décision et que notre Député Charles Hamelin fera tout en son possible pour garder ce service ouvert à l'année.

L'Assemblée est terminée à 8.30 p.m.

Henri Paul Hamelin Maire
Carmen H. Dufour sec-trés



Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

8 ième jour de septembre 1986. Assemblée régulière du Conseil
Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipa-
le à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Henri-Paul Chamberland,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Thérèse Gaudreault, Léo Dal-
laire, Jean-Paul Boulianne et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2760	Monsieur Julien Savard	salaire semaine 17/08/86	\$	113.79
2761	" " "	" " " 24/08/86		168.27
2762	Monsieur Gilles Therrien	salaire semaine 17/08/86		113.79
2763	M. Jeannot Boulianne	salaire semaine 17/08/86		113.79
2764	M. Jeannot Boulianne	" " " " 24/08/86		168.27
2765	M. Albert Boulianne	" " " " 17/08/86		113.79
2766	M. Albert Boulianne	" " " " 24/08/86		168.27
2767	annulé			
2768	M. Albert Savard	salaire du 22/08/86		258.57
2769	" " "	" " du 29/08/86		258.57
2770	Ministère de l'Environnement	analyse de l'eau		15.00
2771	Poitras, Bergeron, Laviguer	assurances suspendu		65.00
2772	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie		15.15
2773	Bell Canada	téléphone		95.20
2774	annulé			
2775	Pièces d'autos Deschênes Enr.			136.89
2776	C.H.G.B.	annonce à la radio pour l'eau		15.30
2777	La Malbaie Fleuriste			59.95
2778	Marché C. Dufour Inc.	gas & fournitures		267.41



Chèque no 2779	Equipement G.M.M.Inc.	fournitures	\$	74.12
2780	L.P.Tanguay Ltée	achat de chlore		309.60
2781	Simon Thivierge & Fils Inc.	creusage d'une tranchée		327.50
2782	Hydro-Québec	éclairage public		730.00
2783	J.A.Guérin & Fils Inc.	fournitures		115.19
2784	M.Albert Savard	salaire semaine 5/09/86		258.57
2785	Revenu Canada Impôt	déductions		1137.52
2786	Ministère du Revenu Prov.	déductions		1297.11
2787	M. Henri-Paul Chamberland	Voyages St-Urbain La Malbaie		114.90
2788	M. Raymond Savard	voyage à La Baie		97.20
2789	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 août au 30 août		671.88
2790	M. Albert Savard	31 jours de chlore		217.00

Rés. no 55-86

Il est proposé,

que les minutes de l'assemblée du 4 août 1986, soient acceptées
tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 56-86

Roulotte à
Patates frites
refusée

Il est proposé,

que la demande de Croisières Navimex Inc., concernant la permis-
sion d'aménager une bâtisse à patates frites sur le terrain de Mme Cyrénus
Boulianne, soit refusée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57-86

Permis de construction
refusé

Il est proposé,

que le permis demandé par Mme Cyrénus Boulianne, pour location
de terrain soit refusé à Mme Boulianne, étant donné que nous lui avons deman-
dé de remplir adéquatement le formulaire à cette fin, qui concerne toute bâ-
tisse qu'on veut bâtir, apporter sur un terrain ou autre. En ce qui concerne
la location, c'est autre chose. Le propriétaire est toujours responsable des
bâtisses qui sont placées sur son terrain.

Laps de temps pour enlever cette bâtisse: 15 septembre 1986

Pénalité prévue: 300\$ plus les frais.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 58-86

Avertissement sérieux

Il est proposé,

que la Municipalité avise la Compagnie Navimex Inc. ou ses filiales,
de ne pas utiliser la rampe de chaloupe appartenant à la Municipalité pour sortir
ses chalands de l'eau, à l'automne, comme ce fut le cas au printemps. L'avertis-
sement est très sérieux.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 60-86

Il est proposé,

Permis de construction

qu'un permis de construction soit accordé à Autobus Carmen Inc. pour bâtir un garage, grandeur approximative 40x60, le tout sera défini lors de la présentation du formulaire de permis de construction. Cette bâtisse sera érigée sur le lot 2-A-36.

Aussi permission est accordée pour l'installation d'un réservoir hors-terre sur le même terrain et le réservoir devra répondre aux normes du Ministère des Richesses Naturelles.

Le tout est accordé, mais la Municipalité ne s'engage pas à fournir des services.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 61-86

Il est proposé,

Pro-Maire

que Mme Thérèse Gaudreault soit nommée Pro-Maire pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Hemi Paul Chamberland Maire
Carmen D. Dufour sec. trés.

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

*Demeure la propriété intellectuelle de la
Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.*

